

Compte Administratif

2012

Conseil Municipal du 13 mai 2013







SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION	6
I. ENVIRONNEMENT URBAIN.....	8
I.1. Environnement	8
I.2. Urbanisme	8
I.3. Projets urbains	9
I.4. Proximité	10
II. ACTION CULTURELLE.....	10
III. ACTION SPORTIVE.....	11
IV. ÉDUCATION ET JEUNESSE.....	12
V. SOLIDARITE.....	12
VI. MOYENS.....	13
EQUILIBRES FINANCIERS.....	16
I. ÉPARGNE DE GESTION ET EPARGNE NETTE DU BUDGET PRINCIPAL.....	16
II. SYNTHÈSE DU BUDGET PRINCIPAL.....	17
III. BALANCE DES BUDGETS ANNEXES.....	19
IV. RESULTATS DE CLOTURE DES BUDGETS ANNEXES.....	20
V. COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS.....	20
VI. SYNTHÈSE DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES.....	21
COMPTES DE GESTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	23
I. BILAN.....	23
I.1. Passif	23
I.2. Actif	24
II. COMPTE DE RESULTAT.....	25
RECETTES.....	26
I. RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	26
I.1. Fiscalité	26
I.1.(A) Trois taxes et compensations.....	26
a. <i>Les trois taxes</i>	26
b. <i>Les compensations</i>	27
c. <i>Total</i>	27
I.1.(B) Répartition du produit des trois taxes en 2012.....	28
I.1.(C) Répartition des impôts locaux entre collectivités.....	28
I.1.(D) Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO).....	29
I.2. Dotations	30
I.2.(A) Dotations de l'État.....	30
I.2.(B) Versements de la Métro.....	30
I.2.(C) Réforme de la Taxe Professionnelle et péréquation horizontale (DCRTP, FNGIR et FPIC).....	31
I.3. Subventions reçues	32
I.3.(A) Subventions encaissées de 2008 à 2012.....	32
I.3.(B) Evolution des sources de financement entre 2008 et 2012.....	32
I.3.(C) Subventions perçues en 2012.....	33
I.4. Régies	33
I.4.(A) Création, suppression et modification des régies.....	33
I.4.(B) Bilan de l'activité financière des régies.....	34
a. <i>Régies de recettes</i>	34
b. <i>Régies d'avances</i>	34



I.4.(C) Contrôle du fonctionnement des régies et formation des régisseurs	34
II. RECETTES D'INVESTISSEMENT	36
II.1. Subventions reçues	36
II.1.(A) Subventions encaissées de 2008 à 2012	36
II.1.(B) Evolution des sources de financement entre 2008 et 2012	37
II.1.(C) Subventions perçues en 2012	37
II.1.(D) Comparatif des subventions d'investissement reçues pour les communes de plus de 100.000 habitants	38
II.1.(E) Taux de réalisation des subventions d'investissement	39
II.2. Amendes de police	40
II.3. Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	41
DEPENSES	42
I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	42
I.1. Personnel	42
I.1.(A) Effectif Equivalent Temps Plein (ETP)	42
I.1.(B) Crédits	43
I.2. Charges à caractère général	44
I.3. Fluides	45
II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT	46
II.1. Répartition des dépenses d'investissement	46
II.2. Endettement	47
II.2.(A) Emprunts (budget principal)	47
a. <i>Emprunts mobilisés en 2012</i>	47
b. <i>Annuité de la dette</i>	47
c. <i>Encours de la dette</i>	48
II.2.(B) Annuité d'emprunts (budget principal)	49
a. <i>Poids de l'annuité</i>	49
b. <i>Evolution de l'annuité</i>	49
c. <i>Répartition frais financiers / remboursement en capital</i>	50
II.2.(C) Indicateurs (budget principal)	50
a. <i>Taux Moyen Pondéré (TMP)</i>	50
b. <i>Durée de Vie Moyenne (DVM)</i>	51
c. <i>Ratio "capacité de désendettement"</i>	51
II.2.(D) Profil d'extinction de la dette	52
II.2.(E) Evolution de l'endettement consolidé	53
II.2.(F) Répartition par prêteur	54
II.3. Garanties d'emprunts	55
II.3.(A) Evolution des garanties d'emprunts de 2008 à 2012	55
II.3.(B) Répartition des garanties d'emprunts par organisme bénéficiaire	55
II.4. Principales opérations d'investissement du budget principal en 2012	56
II.4.(A) Commission Vie urbaine et développement durable	56
II.4.(B) Commission Culture, Sport, Education, Jeunesse	56
II.4.(C) Commission Solidarité	57
II.4.(D) Commission Développement Economique, Insertion	57
II.4.(E) Commission Finances, Administration Générale, Ressources Humaines	58
II.5. Budgets annexes	58
II.5.(A) Stationnement	58
II.5.(B) Activités économiques	60
II.5.(C) Locaux culturels	61
II.5.(D) Self Clémenceau	62
II.5.(E) Teisseire – Jeux olympiques	63
II.5.(F) Mistral – Eaux claires	64





INTRODUCTION

Le second semestre de l'année 2011 a été celui d'une aggravation de la crise économique et financière et sa transformation en une crise des dettes souveraines. La mise à mal de plusieurs États de l'Union européenne a conduit à la démission de deux gouvernements et à l'annonce de plans de rigueur, notamment en France.

C'est dans ce contexte difficile qu'a été élaboré le budget primitif 2012. Pour le bâtir, la majorité municipale a privilégié des hypothèses prudentes tout en veillant à maintenir une présence forte auprès des citoyens, des associations et des entreprises. Aussi, les trois axes qui ont servi à la construction du budget 2012 ont été l'accroissement de l'effort de solidarité et la garantie des services publics municipaux, la maîtrise des coûts de fonctionnement et de l'endettement et, enfin, la progression des dépenses d'investissement. Le tout, sans augmentation de la fiscalité communale.

Ces choix de bonne gestion opérés par la majorité municipale ont été portés par l'ensemble des services municipaux de sorte que le compte administratif 2012 présente un excédent global de clôture de 2,92 M€

Ce compte administratif 2012 confirme donc la pertinence de la stratégie budgétaire et financière mise en œuvre depuis le début du mandat. Cette dernière a permis en cinq exercices de désendetter la Ville, de renforcer les politiques sociales et tous les services publics municipaux, de dégager un autofinancement permettant de réduire le recours à l'emprunt, et d'atteindre un niveau d'investissement record afin de soutenir le développement économique et l'emploi par la commande publique.

Les principales données du compte administratif 2012 sont les suivantes :

Fonctionnement :

Les recettes de gestion s'établissent à 279,58 M€ en hausse de 4,26 % par rapport au CA 2011 (268,15 M€ hors TIR) et supérieures de 1,19 M€ par rapport aux prévisions du BP 2012 (278,39 M€). La hausse est liée au changement de périmètre de certains budgets annexes (stationnement et cuisine centrale) décidé au moment du vote du BP 2012.

Les recettes fiscales à 130,84 M€ (trois taxes + compensations) sont en hausse de 3,18 % par rapport au CA 2011 (126,81 M€) et supérieures de 0,95 M€ aux prévisions du BP2012 (129,89 M€). L'actualisation nationale des bases et leur variation physique rapportent un produit en hausse de 3,35 % (de 121,61 M€ à 125,69 M€). Les compensations versées par l'État baissent de manière peu significative de 5,20 M€ à 5,12 M€ en recul de 1,53 %. Les dotations de l'État, quant à elles, reculent significativement de 0,98 M€ pour s'établir à 46,73 M€ soit -2,06 % (47,71 M€ en 2011).

Les dépenses de gestion progressent par rapport au CA 2011 (223,81 M€ hors TIR) pour s'établir à 237,01 M€. Cette augmentation est, elle aussi, largement due à la modification du périmètre de budgets annexes.

Les frais de personnel évoluent de 2,4 % pour s'établir à 126,51 M€ en 2012 contre 123,55 M€ en 2011, et de 1,75 % à périmètre constant, c'est-à-dire hors création de l'ESAD et réintégration du budget annexe stationnement au budget principal.





En 2012, la subvention de fonctionnement au CCAS a poursuivi sa progression passant de 23,70 M€ à 24,10 M€ de CA à CA.

Épargnes et dette :

L'épargne de gestion s'établit à 42,57 M€ en baisse de 1,77 M€ (-4,16 %) par rapport au CA 2011 (44,34 M€). Elle est inférieure de 3,11 M€ par rapport aux prévisions du BP 2012 malgré la progression des recettes de gestion.

L'épargne nette, à 9,54 M€, enregistre une baisse de 1,90 M€ par rapport au CA 2011 (11,44 M€). Par rapport aux prévisions du BP12 (10,97 M€), cette baisse est plus faible (-1,43 M€) que celle de l'épargne de gestion, les frais financiers ayant été plus faibles qu'attendu.

L'annuité est en quasi stabilité à 33,03 M€ contre 32,90 M€ en 2011 et en-deçà des prévisions du BP 2012 (34,70 M€). Elle se décompose en :

- 8,33 M€ de frais financiers nets (contre 8,71 M€ au CA 2011),
- 24,70 M€ de remboursement en capital (contre 24,19 M€ en 2011).

Par rapport aux prévisions inscrites au BP 2012, les frais financiers sont moins élevés de près de 2 M€ (10,18 M€ prévus) et le remboursement en capital est légèrement plus important (24,52 M€ prévus). De ce fait, l'objectif de maîtrise de l'endettement sur le budget principal est toujours atteint.

L'encours de dette poursuit son recul (-2,10 M€) pour ce qui est budget principal en s'établissant à 267,01 M€ au 31/12/2012 contre 269,11 M€ un an auparavant.

En consolidé, c'est une stabilité de l'encours qui est constatée (375,88 M€ contre 375,94 M€ au CA 2011) du fait d'une progression de l'endettement des budgets annexes qui passe de 106,83 M€ à 108,88 M€ soit +2,05 M€ de CA à CA.

Investissement :

Les ressources propres sont en hausse à 29,64 M€ au CA 2012 contre 24,43 M€ au CA 2011 alors que les prévisions du BP 2012 s'élevaient à 25,92 M€. Elles retrouvent ainsi leur niveau 2010 grâce entre autres à une subvention d'équipement de la Région Rhône Alpes de 4,5 M€ destinée au projet Presqu'île. Les emprunts nouveaux prévus à 23,60 M€ au moment du BP représentent 22,60 M€ au CA 2012 contre 20,72 M€ en 2011. En conséquence, les recettes d'investissement s'établissent à 52,31 M€ contre 49,52 M€ inscrits au budget primitif (+2,79 M€).

A 59,14 M€ pour le budget principal, les dépenses d'investissement sont en hausse de 5,56% par rapport au CA 2011 (56,03 M€).

En consolidé (budget principal et budgets annexes), le compte administratif 2012 présente :

- une épargne de gestion à 53,43 M€
- une épargne nette à 12,07 M€
- des investissements réalisés à hauteur de 69,52 M€
- un encours de dette à 375,88 M€
- un excédent de 8,04 M€



I. ENVIRONNEMENT URBAIN

I.1. ENVIRONNEMENT

Une rigueur climatique plus marquée (+12% de Degrés Jours Unifiés – DJU – par rapport à 2011) et des hausses tarifaires (eau, électricité, gaz) induisent une augmentation des dépenses (CA de 9,6 M€ en 2012 contre 9,3 M€ en 2013). Les efforts de gestion et les économies d'énergie (consommation d'eau et d'électricité en baisse, ratio de chauffage kWh/DJU stabilisé) permettent toutefois de limiter cette tendance.

Le soutien aux associations a été conduit au niveau prévu par le budget primitif avec :

- les actions de réflexion sur la biodiversité dans les opérations d'aménagement,
- les actions de sensibilisation et éducatives,
- la poursuite du travail du Comité de Pilotage de la biodiversité,
- le travail de diagnostic sur la trame Verte et Bleue avec la FRAPNA.

L'Avant-projet du pôle d'échange multimodal de la Gare de Grenoble a été conduit avec les partenaires institutionnels pour un montant global de 2,26 M€ dont 0,4 M€ pour la ville de Grenoble.

I.2. URBANISME

Direction de l'Urbanisme

La conception et la définition de la Biennale de l'Habitat Durable 2013 a débuté en 2012 par une concertation. Les recettes de la Biennale non réalisées ont été compensées par la subvention de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en 2012 perçue par le service Réhabilitation Patrimoine Urbain.

Service Prospective Urbaine

Les études pré-opérationnelles de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Esplanade se sont poursuivies, en attendant la concession d'aménagement. Ces dépenses seront couvertes en partie par des recettes d'ingénierie du projet EcoCité, recettes qui seront versées au fur et à mesure de l'avancement des études.

La ZAC Flaubert a été concédée en 2012 à la Société Publique Locale d'Aménagement de Grenoble Espace Sud (SPLA SAGES). Néanmoins, il a fallu continuer à financer les études pré-opérationnelles, le temps que la SPLA voit sa concession approuvée et valide son propre budget. Des recettes de vente d'études à celle-ci viennent combler ces dépenses imprévues en 2012 et en 2013.

Les travaux de voirie sur la ZAC Blanche Monier se sont poursuivis en 2012. Les participations aux équipements publics des divers promoteurs ont pu être encaissées cette année. Par contre, la cession des locaux d'activité économiques n'a pas pu se faire et a occasionné une annulation des crédits en dépense et en recette de 250 000 €. Cette cession est décalée à 2013.

Les polarités Nord - Ouest et Sud ont bien avancé en 2012. La demande de paiement tardive de la part de la Metro a entraîné une absence de dépense en 2012 et son report en 2013.





Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Grenoble a été mis à jour en 2012. La révision de celui-ci a été lancée fin 2012 avec les premiers séminaires.

Service Réhabilitation Patrimoine Urbain

Les études pré-opérationnelles concernant les copropriétés fragilisées Arlequin (deux copropriétés) ont été réalisées en 2012.

L'étude de cadrage pour la copropriété Flaubert a été lancée en fin d'année.

La campagne d'isolation thermique de l'habitat privé a permis à trois copropriétés d'engager les travaux grâce aux subventions de la Ville (150 000 €).

Le paiement du solde des subventions aux travaux des copropriétés Constellations a été effectué en 2012.

Les subventions aux travaux pour la copropriété Debussy ont également été versées cette année.

En 2012, une subvention complémentaire de l'ADEME a été reçue dans le cadre de l'avenant à la convention Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments (OPATB) Grands Boulevards d'un montant de 223 000 € au vu des dépenses avancées par la Ville.

Les travaux d'urgence de l'église Saint André, subventionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le Conseil général, ont été engagés (150 000 €).

Service Foncier Gestion Immobilière

Les cessions décalées de 2011 à 2012 ont été encaissées en début d'année.

L'opération Maison du tourisme a nécessité une ouverture de crédits en dépense et en recette afin de couvrir les besoins non budgétés lors de la préparation budgétaire.

I.3. PROJETS URBAINS

Les trois grandes opérations d'aménagement du cœur de ville (l'aménagement des quais, l'aménagement du cœur de ville et l'aménagement des contre-allées du tram E) représentent une part importante des dépenses d'investissement.

Concernant les quais, la dépense s'est élevée à 2 071 K€ avec un commencement des travaux début juillet 2012. La place Cymaise et la rue Saint Laurent ont été réalisées en grande partie.

Le projet "cœur de ville" a fait l'objet d'une dépense de 350 K€ concernant principalement la mission du maître d'œuvre dont l'élaboration du dossier de consultation et la procédure de choix des entreprises. L'appel d'offre pour les marchés de travaux a été lancé en mai 2012 et les entreprises retenues ont été validées lors du conseil municipal de décembre 2012.

Pour les travaux d'aménagement des contre-allées de la ligne E, 392 K€ ont été dépensés en 2012 dans le cadre du mandat passé avec Isère Aménagement. Le maître d'œuvre a exécuté les missions d'avant-projet, de projet et de constitution du dossier de consultation des entreprises. Le début des travaux est prévu en juin 2013.



Par ailleurs, concernant les ZAC ont été payés :

- 1 000 K€ en faveur de la ZAC Vigny Musset,
- 523 K€ HT au titre de la ZAC Blanche Monier.
- 527 K€ dans le cadre de la ZAC Teisseire-Jeux olympiques.

I.4. PROXIMITE

La direction Espace Public s'est réorganisée en 2012 pour mieux répondre aux enjeux de proximité, de qualité et de renforcement de la transversalité et de la solidarité entre les services.

La mise en sécurité de la Bastille s'est poursuivie au niveau des falaises proches de la via ferrata et de la place Haxo pour un montant proche de 250 K€. Le programme de plantation s'est poursuivi sur le boulevard Clémenceau et une première tranche de rénovation des jeux du parc Mistral d'une valeur de 100 K€ a été réalisée.

Des jardins partagés ont été réalisés au Village olympique pour un montant de 60 K€.

Les travaux de réfection de chaussée ont généré une dépense de 1 150 K€ et ont permis de rénover 16 000 m² dans les rues Mazet, d'Alsace, de Turenne, des Bergers, Montorge, Schweitzer et Léon Blum. Les équipes du Rondeau ont traité 25 000 m² de revêtement en bicouche. Environ 500 K€ ont été consacrés aux petites interventions de chaussées et trottoirs dans les quartiers.

Le service voirie a répondu en 2012 à 11 400 fiches de Gestion Urbaine de Proximité.

II. ACTION CULTURELLE

Le compte administratif 2012 des Affaires Culturelles témoigne d'une part d'une volonté affirmée de maîtrise des dépenses tout en maintenant un niveau d'activité constant, et d'autre part de recherche de nouveaux financements extérieurs.

Sur le plan des dépenses, le chapitre 65 - subventions - demeure déterminant (8,2 M€, soit 63 % du budget réalisé 2012 hors masse salariale). Poursuivant la volonté municipale de ne pas fragiliser davantage le secteur culturel, la participation de la ville de Grenoble en direction des associations et des opérateurs demeure stable. Afin d'honorer les engagements auprès du monde associatif, permettant de maintenir une dynamique constante et de favoriser l'activité économique qui en découle sur le territoire, un abondement au Budget Supplémentaire 2012 a été nécessaire à hauteur de + 90 K€.

L'ouverture du musée Stendhal (intégré à la Bibliothèque Municipale de Grenoble -BMG-), l'exposition die Brücke ont été des événements marquants de l'année culturelle. La bibliothèque numérique de référence a poursuivi son déploiement ce qui dynamise fortement les abonnements de nouveaux usagers.

Concernant les autres dépenses de fonctionnement, on citera :

- les expositions temporaires du Musée qui ont connu une augmentation des coûts de production (assurances, communication, transports des œuvres),
- le gardiennage au Musée de Grenoble qui porte ce seul poste à un total de 1,15 M€

Au total les dépenses d'investissement pour la culture ont été de 5,46 M€



Sur le plan des recettes, le budget de la culture enregistre à nouveau en 2012 une baisse de la participation du Conseil général de l'Isère de - 160 K€ par rapport à 2011, soit un total cumulé de - 700 K€ entre 2009 et 2012 (hors Ecole Supérieure d'Art de Grenoble).

Dans ce contexte, une attention particulière a été portée à l'augmentation des recettes propres, qui dépassent la prévision de + 350 K€ et s'expliquent par la mise à jour de certains tarifs dans les équipements culturels municipaux mais surtout à l'augmentation de la fréquentation (particulièrement à la BMG et au Musée), montrant en cela que la culture reste un domaine attractif à soutenir au plan local et fondamental en termes de rayonnement.

III. ACTION SPORTIVE

La politique sportive municipale orientée vers le sport de masse, le haut niveau et le sport professionnel a été maintenue à un niveau identique aux années précédentes.

Concernant les manifestations sportives, la ville de Grenoble a continué à soutenir des événements sportifs de notoriété tels que le Master de Hand-ball, les championnats de France de Boules, le Trophée de tennis de la ville de Grenoble, le Critérium du Dauphiné, et a diversifié ses aides allouées sur un plus grand nombre de manifestations sportives et extra-sportives.

En 2012, la Ville a également poursuivi son soutien financier en direction des différents publics et de 30 disciplines, tout en favorisant la coopération entre les clubs afin d'éviter une dispersion des moyens.

L'intervention municipale en temps extrascolaire, et pendant les vacances avec une prise en charge des enfants tout au long de la journée par les éducateurs sportifs municipaux, a contribué aux bons résultats enregistrés par la Direction des sports en matière de fréquentation des animations proposées à la population.

Ainsi, l'augmentation des recettes de 281 K€ par rapport au prévisionnel s'explique à la fois par une très nette progression des recettes de gestion liée aux entrées du public dans les piscines municipales (baignade, activités aquatiques nouvelles), par une attractivité confirmée de l'offre d'animations sportives municipales, par une application rigoureuse des modalités d'utilisation à titre payant des équipements sportifs par les établissements scolaires et autres associations et par la confirmation de certains partenariats conclus dans le cadre de projets liés aux activités sportives de quartier ainsi qu'à l'organisation du Festival du Cinéma de Montagne.

En matière de travaux d'investissement, le chantier de réhabilitation générale de la piscine Chorier Berriat a pris son essor ; le chantier relatif à une nouvelle Halle de tennis de la Plaine des sports s'est également ouvert (travaux de terrassement).

Par ailleurs, la maintenance des équipements sportifs et la remise aux normes de certains équipements ont été poursuivies, dans le cadre d'une politique de remise à niveau progressive de certains bâtiments sportifs prioritaires. Au total, les dépenses d'investissement ont été de 2 185 K€



IV. ÉDUCATION ET JEUNESSE

L'année 2012 a été essentiellement marquée par la mise en place de la réorganisation de la Direction Education Jeunesse, et notamment la territorialisation de ses services. Cette mise en place a été immédiatement suivie par la finalisation de la réforme de l'encadrement de proximité dans les groupes scolaires.

La hausse des effectifs scolaires (+ 2.5 %) et de restauration (+ 6%) s'est poursuivie comme les années précédentes à un rythme soutenu. Dans ce contexte de progression des effectifs, l'amélioration de la pause méridienne est demeurée une priorité forte.

Sur le champ socioculturel, la convention triennale qui lie la Ville aux associations a été prolongée pour une année renouvelable, sans changement particulier. La progression des chiffres de fréquentation des associations se poursuit à un rythme globalement modeste mais assez élevé pour ce qui concerne les maisons de l'enfance.

Les dépenses sur ce champ sont stables : 5,5 millions d'euros, subventions aux Projets Educatifs Locaux (PEL) associatifs incluses.

A la Villeneuve, la Ville a repris en direct l'organisation des activités périscolaires du PEL. Les chiffres de fréquentation ont été multipliés par trois. En dehors de la réponse apportée aux enjeux du territoire, cette montée en charge de l'action municipale en matière périscolaire a aussi permis de préfigurer à un échelon plus réduit les évolutions à venir dans le cadre de la réforme des rythmes de l'enfant.

Les travaux en investissement dans les bâtiments scolaires se sont élevés à 1,9 M€(+ 0,6 M€pour les équipements socioculturels) essentiellement consacrés aux créations et ouvertures de classes et aux travaux de sécurité. La construction de l'école Beauvert et la rénovation de l'école Anatole France s'ajoutent à ces investissements (5,1 M€pour ces deux grands chantiers).

Enfin, la politique Jeunesse a connu une année particulièrement dynamique : accueil d'une nouvelle promotion de 50 jeunes volontaires du service civique, développement des équipes territorialisées (2ème correspondant sur le quartier de la Villeneuve), lancement du projet jeunesse et international (8 projets et 60 jeunes partis à l'étranger), organisation des assises régionales de la jeunesse à la MC2 et, en fin d'année, partenariat entre des jeunes Grenoblois et Parisiens pour préparer les vœux du Président de la République à la jeunesse.

V. SOLIDARITE

Prévention et Sécurité

L'année 2012 a été marquée par la poursuite des efforts en matière de présence humaine sur le terrain mais aussi de modernisation et de professionnalisation des services de la Direction prévention sécurité. Cela s'est notamment traduit par une augmentation du soutien de la Ville au dispositif de correspondants de nuit sur le secteur de la Villeneuve pour améliorer la couverture horaire et mieux répondre à l'attente des habitants. En matière d'investissement, le projet majeur a été le changement du réseau de radio communication de la Ville qui va permettre d'optimiser la présence des agents de la police municipale sur le terrain grâce à leur géo localisation et améliorer ainsi leur sécurité. Enfin, l'accent a été mis sur la prévention des risques et la gestion de crise par la diffusion à la population d'une nouvelle version du document d'information communal sur les





risques majeurs et la refonte du dispositif d'astreinte communal désormais disponible en version web et sur tablette numérique.

La politique en faveur du logement et de l'habitat a bénéficié d'un important soutien aux projets de l'ordre de 1 974 K€ en investissement et de 288 K€ en fonctionnement avec des recettes en investissement de la Métro, du Département et du Fonds d'aménagement urbain pour un total de 396 K€. La baisse des aides à l'investissement est la conséquence du report de quelques projets de logements neufs en 2011 et du décalage d'une partie du financement de la réhabilitation thermique.

Il faut souligner quelques faits marquants de l'année 2012 :

- la poursuite du développement de l'offre en logement social qui a permis d'atteindre un taux de 21,31% au 1^{er} janvier 2013 ,
- la mobilisation, soutenue par la Ville, de logements à loyer minoré dans le parc privé constituant une offre complémentaire à celle des bailleurs sociaux ,
- les résultats significatifs du Pôle Habitat Social de Grenoble, lieu unique inter bailleurs d'accueil et de qualification de la demande en logement social,
- la contribution de la Ville à la pérennisation d'une démarche intercommunale pour l'attribution des logements très sociaux après une phase d'expérimentation en 2011 ,
- l'affichage d'objectifs en accession sociale,
- la signature avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers d'une charte visant à développer une offre de logements neufs en accession abordable par les classes moyennes.

En matière de santé publique, la ville de Grenoble a maintenu son niveau d'engagement financier en 2012, à hauteur de 1 157 K€ en fonctionnement, proche du budget prévu.

Grâce à ses partenariats actifs avec l'État, l'Agence Régionale de la Santé et le Conseil général de l'Isère, elle a pu poursuivre sa politique de santé en faveur des enfants scolarisés, assumer les prérogatives du service communal d'hygiène et de santé et mener une démarche de promotion de la santé visant à réduire les inégalités sociales de santé tout en développant des actions innovantes dans le cadre du Plan Municipal de Santé, notamment en matière de santé environnementale (santé vigilance, qualité de l'air intérieur,...).

VI. MOYENS

Depuis le printemps 2012, les directions « ressources » de la collectivité sont principalement réparties entre le Département Ressources humaines et relations sociales, et le Département Ressources financières, de gestion, juridiques et d'information (FidGJI).

La Direction des bâtiments a été, quant à elle, rattachée au Département Economie – relations internationales – bâtiments.

Le Secrétariat Général regroupe principalement les services Questure et Management stratégique.

Le Département Ressources humaines et relations sociales a mis en œuvre les premières dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, "relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique". En matière de conditions de travail des agents, il a été signé en 2012, avec les organisations syndicales, un protocole sur « l'amélioration de la qualité de vie au travail (AQVT) ». Les services du Département ont engagé la mise en place dans la collectivité du dispositif national « emplois



d'avenir », et préparé la modification de l'aide apportée aux agents pour la cotisation « prévoyance » des mutuelles.

La Direction des Ressources Juridiques et de la Commande Publique a fourni de nombreux conseils aux services et a exercé des contrôles dans les domaines de la conformité juridique (actes administratifs, marchés publics, tenue des conseils municipaux) et de la protection de la collectivité (assurances). La Ville a connu une sinistralité élevée en matière de dommages aux biens, ce qui a nécessité une forte mobilisation des agents. En matière de commande publique, la Direction a mis en œuvre, avec la Direction des Bâtiments, la procédure des "accords cadres et marchés subséquents" pour les travaux de gros entretien (peinture, serrurerie, électricité,...). Le Service 3 A, à la demande de la Direction générale, a mis en œuvre une gestion plus efficiente des achats de mobilier pour l'ensemble des services.

La Direction des Moyens d'Information a assuré la cohérence du Système d'Information (SI) et systématisera l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

Le budget d'investissement s'est élevé à 2,352 M€, dont 0,405 M€ pour les postes de travail et 0,490 M€ pour les logiciels associés. La mutualisation de certains services avec la Communauté d'agglomération a été engagée, grâce au recrutement d'un directeur des Moyens d'Information commun. La contribution au GIE Agir a représenté une participation de 1,5 M€

La Direction des Bâtiments élabore et met en place un projet global permettant une connaissance exhaustive du patrimoine bâti de la collectivité et un traitement assurant une optimisation de ce patrimoine, qui nécessite une rationalisation et une mise à niveau (entretien, regroupements, cessions si possible). Elle poursuivra le programme de travaux engagé pour assurer l'accessibilité des bâtiments publics municipaux et assurera les contrôles réglementaires des équipements publics (300 K€/an). Le programme de travaux de mise à niveau de l'Hôtel de ville sera poursuivi (600 K€/an) ; après les ascenseurs réalisés en 2012, c'est le réseau électrique qui sera mis aux normes sur une première tranche en 2013. La Direction des bâtiments poursuivra également ses missions d'entretien et de travaux sur les équipements municipaux (patrimoine scolaire, culturel...).

La Direction des Finances a achevé sa réorganisation avec la structuration des pôles financiers mis en place en 2006, en créant des fonctions de coordonnateurs pour des équipes de 3 ou 4 agents comptables. Elle a engagé la mise en place d'une professionnalisation et d'une informatisation de la gestion des régies municipales (encaissement des recettes, principalement) et ouvert l'indispensable chantier de la mise à jour et de l'amélioration du suivi comptable du patrimoine municipal. Elle a procédé, avec l'aide de la Direction des Moyens d'Information à mettre à jour le progiciel financier Grand Angle, effort qui se poursuivra en 2013 par l'installation d'une nouvelle version. Enfin, dans le cadre de son partenariat avec la Trésorerie municipale, elle a engagé un travail d'amélioration de la qualité comptable. L'année 2012 a été marquée par l'évolution du contexte national en matière d'emprunts, la Ville ayant souscrit pour la première fois un emprunt obligataire, dans le cadre d'un emprunt groupé organisé par l'AMGVF.

La Direction du Contrôle de Gestion a finalisé la mise en œuvre du nouveau contrat de délégation avec GEG, adopté à l'automne 2012. Elle a organisé la concertation avec les autres collectivités délégantes, un collectif d'usagers, et la Compagnie de chauffage, pour préparer de nouvelles évolutions du contrat de DSP de chauffage urbain. En matière de contrôle de gestion interne, les contrôleurs de gestion se sont impliqués dans les politiques tarifaires, les analyses de coût, les mesures de redéploiement, et surtout dans le déploiement d'un nouvel outil de pilotage décisionnel permettant aux cadres de la collectivité de disposer en temps réel de nombreuses données et de tableaux de bord. La priorité a été donnée au suivi de la masse salariale.



Le service de la Questure a entrepris un travail de formation favorisant la professionnalisation des secrétaires d'élue(s).

Le service Management stratégique a veillé au déploiement du Dispositif d'accompagnement des cadres et encadrants (DACE), permettant échanges d'expériences et engagements managériaux, qui sont au cœur du Projet d'administration.



EQUILIBRES FINANCIERS

I. ÉPARGNE DE GESTION ET EPARGNE NETTE DU BUDGET PRINCIPAL

En millions d'euros	BP 2012	BP + DM 2012	Réalisé 2012
Recettes réelles de fonctionnement	278,67	280,69	283,84
- cessions ¹	0,00	0,00	3,94
- recettes liées à la dette	0,28	0,28	0,32
Recettes de gestion	278,39	280,41	279,58
Dépenses réelles de fonctionnement	245,18	250,29	247,16
- frais financiers bruts ²	10,46	9,73	8,64
- Travaux d'Investissement en Régie (TIR)	2,00	2,00	1,50
Dépenses de gestion	232,71	238,56	237,01
EPARGNE DE GESTION	45,67	41,85	42,57
Annuité	34,70	34,39	33,03
EPARGNE NETTE	10,97	7,46	9,54

¹ Aux termes de la nomenclature M14, les recettes de cessions sont prévues en investissement compte 024 et exécutées en fonctionnement compte 775.

² Frais financiers sans déduction des "recettes liées à la dette".

II. SYNTHÈSE DU BUDGET PRINCIPAL

En millions d'euros	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	BP + DM 2012	CA 2012	CA 2012/ CA 2011
FONCTIONNEMENT							
Recettes de gestion ¹⁻²	256,65	264,04	267,80	269,72	280,41	279,58	3,66%
Fiscalité (3 taxes) et compensations ³	107,28	119,31	123,27	126,81	129,93	130,84	
Dotations Métro (AC, DSC)	51,16	51,16	51,96	51,96	51,96	51,96	
Dotations État (DGF, DSU, DNP, DCTP jusqu'en 2010, puis DUCSTP)	49,92	49,02	48,47	47,71	46,87	46,73	
Autres recettes ⁵	48,29	44,55	44,10	43,24	51,65	50,06	
Dépenses de gestion ¹	220,47	222,97	225,16	225,38	238,56	237,01	5,16%
Frais de personnel ⁴⁻⁵	121,50	120,31	123,34	123,55	126,96	126,51	
- TIR ⁶	sans objet				-1,33	-1,18	
Transferts ⁵	27,55	27,78	28,49	29,35	29,59	29,16	
CCAS	20,41	22,03	22,98	23,70	24,10	24,10	
Autres dépenses	51,01	52,85	50,35	48,78	59,91	58,74	
- TIR ⁶	sans objet				-0,67	-0,32	
EPARGNE DE GESTION	36,18	41,07	42,64	44,34	41,85	42,57	-3,98%
ANNUITE DE LA DETTE	35,81	32,31	33,87	32,90	34,39	33,03	0,40%
Frais financiers nets	12,74	8,55	8,26	8,71	9,45	8,33	
Remboursement en capital	23,07	23,76	25,61	24,19	24,94	24,70	
EPARGNE NETTE	0,37	8,76	8,77	11,44	7,46	9,54	-16,65%
INVESTISSEMENT							
Recettes d'investissement	48,21	59,33	48,12	46,15	64,60	52,31	13,33%
Emprunts nouveaux	24,35	23,82	23,50	20,72	22,60	22,60	
Ressources propres (FCTVA, cessions, subventions...)	24,57	35,60	24,81	24,43	41,66	29,64	
Opérations pour compte de tiers	-0,71	-0,09	-0,19	1,00	0,34	0,07	
Dépenses d'investissement	52,75	60,44	48,45	56,03	84,55	59,14	5,56%
dont opérations d'équipement (13 hors ré imputations, 20, 21, 23 hors 238)	44,33	43,99	33,74	41,36	59,31	41,17	
dont subventions d'équipement (204)	4,90	9,87	7,51	9,02	12,74	6,78	
dont avances versées aux SEM d'aménagement (238)	1,52	4,04	5,00	4,08	10,24	9,69	
Opérations pour compte de tiers					0,25	0,00	
TIR				1,57	2,00	1,50	

¹ En 2009, des régularisations comptables entre le budget annexe Teisseire - Jeux Olympiques et le Budget principal ont contribué à l'augmentation des dépenses et des recettes de gestion pour 2,92 M€. Ces écritures concernent des ventes de terrain effectuées en 2007 sur la zone d'aménagement concertée Teisseire - Jeux Olympiques.

² Le budget 2012 intègre d'importantes modifications de périmètre dans les domaines du stationnement et de la restauration scolaire, modifications demandées par la Trésorerie Municipale pour clarifier les relations entre le budget principal et les budgets annexes concernés. Ces modifications de périmètre se traduisent par une augmentation d'environ 8 M€ des dépenses et recettes du budget principal.

³ Pour 2012, sans la soustraction des dégrèvements de 27.915 € de Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV), intégré dans "Autres dépenses", à la demande de la Trésorerie Municipale.

⁴ La baisse de ce poste de dépenses entre 2008 et 2009 s'explique par le transfert des frais de personnel concernant les agents du Self Clemenceau et de la Cuisine Centrale aux budgets annexes dédiés à la gestion de ces équipements.

⁵ En 2011, la création de l'Etablissement Public de Coopération Communale Ecole Supérieure d'Art et de Design (EPCC ESAD) se traduit par une baisse des frais de personnel (872 K€) et une augmentation des subventions (552 K€)

⁶ Jusqu'en 2011, les Travaux d'Investissement en Régie étaient ajoutés aux recettes de gestion. A partir de 2012, ils sont déduits des dépenses de gestion, conformément au choix opéré par la Commission ressources du 7/11/2012.

Résultats de clôture Budget Principal

En millions d'euros	BUDGET PRINCIPAL CA 2012		
	Réalisé	Reports	Total
Affectation en réserves	19,25		19,25
Epargne nette	9,54		9,54
Emprunts nouveaux	22,60		22,60
Recettes d'investissement	29,64	5,40	35,04
Travaux pour compte de tiers	0,07		0,07
Ré imputations	0,31		0,31
Refinancement dette, opérations trésorerie	6,44		6,44
TOTAL RECETTES	87,85	5,40	93,25
Déficit antérieur	5,63		5,63
Dépenses d'investissement hors remboursement capital	59,14	17,80	76,94
Travaux pour compte de tiers	0,00		0,00
Avances, ré imputations	1,32		1,32
Refinancement dette, opérations trésorerie	6,43		6,43
TOTAL DEPENSES	72,53	17,80	90,33
RESULTAT	15,32	-12,40	2,92

L'exécution annuelle du budget (fonctionnement + investissement) présente un excédent de 15,32 M€ duquel doit être retranché le besoin de financement résultant des reports, soit 12,40 M€ Le solde global de clôture de l'exercice 2012 du budget principal est donc excédentaire de 2,92 M€ Le solde global consolidé (budget principal + budgets annexes) s'établit à 8,04 M€(Cf. page 20).

Comparaison des reports (Budget Principal)

En millions d'euros	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement	7,98	7,03	5,98	5,57	5,40
Travaux pour compte de tiers	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00
REPORTS RECETTES	8,17	7,03	5,98	5,57	5,40
Dépenses d'investissement	11,46	10,15	15,25	15,84	17,80
<i>Clôture Europôle</i>			2,79		
Travaux pour compte de tiers	0,12	0,01	0,00	0,00	0,00
Solde des écritures d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REPORTS DEPENSES	11,58	10,16	18,04	15,84	17,80
SOLDE REPORTS	-3,41	-3,13	-12,06	-10,27	-12,40



III. BALANCE DES BUDGETS ANNEXES

CA 2012 en million d'euros	Stationnement	Activités économiques	Locaux culturels	Self Clémenceau	Teisseire Jeux olympiques	Mistral Eaux Claires	Cuisine centrale	Total Budgets annexes
----------------------------	---------------	-----------------------	------------------	-----------------	---------------------------	----------------------	------------------	-----------------------

FONCTIONNEMENT

Recettes de gestion	7,80	4,53	1,70	1,06	0,00	0,00	5,76	20,85
Dépenses de gestion	1,26	2,23	0,06	1,01	0,00	0,00	5,42	9,99
Epargne de gestion	6,54	2,30	1,64	0,05	0,00	0,00	0,34	10,86

ANNUITE DE LA DETTE	4,20	2,30	1,40	0,04	0,02	0,00	0,37	8,33
Frais financiers nets	1,89	0,89	0,47	0,00	0,00	0,00	0,15	3,40
Remboursement en capital	2,31	1,41	0,92	0,04	0,02	0,00	0,22	4,93
Epargne nette	2,34	0,00	0,24	0,01	-0,02	0,00	-0,03	2,53

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	3,45	14,62	1,58	0,07	0,19	0,17	0,12	20,21
Emprunts	0,03	12,81	1,08	0,02	0,00	0,00	0,04	13,98
Autres recettes	0,25	0,53	0,45	0,00	0,19	0,17	0,01	1,61
Reports recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation	3,17	1,28	0,05	0,06	0,00	0,00	0,07	4,63
Dépenses d'investissement	1,07	6,70	2,26	0,04	0,72	0,14	0,06	10,99
Dépenses	1,01	6,27	2,17	0,03	0,72	0,14	0,04	10,38
Reports dépenses	0,05	0,42	0,09	0,02	0,00	0,00	0,02	0,61

Résultat antérieur	-1,79	-6,40	0,77	-0,02	1,01	-0,08	-0,13	-6,64
---------------------------	-------	-------	------	-------	------	-------	-------	-------

Résultat cumulé	2,93	1,52	0,33	0,01	0,46	-0,05	-0,10	5,11
------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------	--------------	-------------

Dans cette présentation, les recettes d'investissement intègrent l'affectation en réserves (compte 1068), alors que dans la présentation par budget annexe (pages 58 à 65), ce compte figure dans "solde d'exécution antérieur".



IV. RESULTATS DE CLOTURE DES BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES CA 2012			
En millions d'euros	Réalisé	Reports	Total
Affectation en réserves	4,63		4,63
Epargne nette	2,53		2,53
Emprunts nouveaux	13,98		13,98
Recettes d'investissement	1,61		1,61
Travaux pour compte de tiers	0,00		0,00
TOTAL RECETTES	22,74	0,00	22,74
Déficit antérieur	6,64		6,64
Dépenses d'investissement	10,38	0,61	10,99
Travaux pour compte de tiers	0,00		0,00
Solde écritures			0,00
TOTAL DEPENSES	17,02	0,61	17,63
RESULTAT	5,72	-0,61	5,11

V. COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDES

En millions d'euros	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
---------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

FONCTIONNEMENT					
Recettes de gestion	273,03	289,59	291,59	295,91	300,43
Dépenses de gestion	228,46	239,18	238,99	240,55	247,00
Epargne de gestion	44,57	50,41	52,60	55,36	53,43

ANNUITE DE LA DETTE	43,84	39,28	33,87	41,58	41,36
Frais financiers nets	16,82	11,37	8,26	12,35	11,73
Remboursement en capital	27,02	27,91	25,61	29,23	29,63
Epargne nette	6,57	11,13	18,73	13,78	12,07

INVESTISSEMENT					
Recettes	62,2	85,42	55,97	56,89	103,93
<i>dont reports en recettes</i>					5,40
Dépenses	62,56	82,07	58,23	72,89	95,69
<i>dont reports en dépenses</i>					18,41

RESULTAT ANTERIEUR					-12,27
RESULTAT	-5,43	4,66	7,37	7,44	8,04

VI. SYNTHÈSE DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

	En euros par habitant	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012
1	Mesure du service rendu <i>Dépenses réelles de fonctionnement / population</i> ¹	1 468	1 463	1 468	1 461	1 542
2	Poids de la fiscalité <i>Produit des impositions directes / population</i>	647	726	748	763	789
3	Taille financière <i>Recettes réelles de fonctionnement / population</i>	1 615	1 669	1 705	1 684	1 757
4	Effort et niveau d'équipement <i>Dépenses d'équipement brut / population</i>	290	304	245	285	319
5	Niveau d'endettement <i>Encours de la dette / population</i>	1 735	1 735	1 725	1 688	1 676
6	DGF / population	293	294	292	286	282
7	Poids du personnel <i>Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement</i>	51,93%	51,59%	52,74%	52,70%	51,19%
8	Pression fiscale <i>Produits des impositions directes / potentiel fiscal</i> ²	149,08%	161,15%	156,87%	ratio n'étant plus d'actualité	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi <i>Produits des impositions directes Ville + Métro / potentiel fiscal 3 taxes</i>	nouveau ratio à partir de 2011			1,88	1,86
9	Mesure de l'épargne nette <i>Dépenses réelles de fonct. + amortissement du capital de la dette / recettes réelles de fonct.</i> ³	99,91%	97,46%	95,57%	95,74%	96,59%
10	Taux d'investissement <i>Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement</i> ³	17,96%	18,22%	14,38%	16,93%	18,17%
11	Poids de la dette <i>Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement</i>	107,37%	103,96%	101,18%	100,23%	95,39%

¹ Population DGF (INSEE) : 157 986 pour 2005-2010, 159 410 pour 2011 (population 2010) et 159 307 pour 2012 (population 2011).

² Potentiel fiscal : d'après la fiche DGF de juin 2011.

³ L'amortissement de la dette intègre un remboursement anticipé de capital de 1,5 M€ en 2010.



	CA 2011	CA 2012
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	234 425 618,40	247 157 757,14
DRF hors charges transférées en inv. (ratios n°1 et 9)	232 860 084,54	245 655 328,41
Produit des impositions directes	121 611 804,00	125 691 638,00
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions)	268 491 406,25	279 897 285,42
Dépenses d'équipement (20 21 23 sauf 204)	45 443 839,08	50 8456 745,54
Encours de dette	269 109 311,47	267 005 284,27
DGF (dotation forfaitaire + DSU)	45 551 098,00	44 922 164,00
Dépenses de personnel	123 549 115,85	126 513 928,55
Amortissement du capital de la dette	24 188 164,24	24 704 027,11
Potentiel fiscal 3 taxes N-1	75 343 144,00	78 923 305,00
Population (INSEE) N-1	159 410	159 307
Produit 3 taxes Ville + Métro N	141 962 280	146 914 501





COMPTES DE GESTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

(Extraits du Compte de Gestion établi par la Trésorerie Principale de Grenoble Municipale)

Le compte de gestion est l'ensemble des documents justifiant et résumant la totalité des opérations exécutées, sous la responsabilité du comptable principal dans le cadre de la gestion financière de la Ville pour l'exercice (réf. CGCT articles D 2343-2 à 5) :

- la situation au début de la gestion, établie sous la forme de bilan d'entrée ;
- les opérations de débit et de crédit constatées durant la gestion ;
- la situation à la fin de la gestion, établie sous forme de bilan de clôture ;
- le développement des opérations effectuées au titre du budget et les résultats de celui-ci ;
- les recouvrements effectués et les restes à recouvrer ;
- les dépenses faites et les restes à payer ;
- les crédits annuels ;
- et enfin l'excédent définitif des recettes.

I. BILAN

I.1. PASSIF

Le passif est la partie droite du bilan; elle décrit les moyens par lesquels la collectivité s'est procuré les fonds qui lui sont nécessaires (ressources). La partie haute du bilan, indique les capitaux permanents (Fonds propres, provisions et dettes à long terme). Le bas de bilan représente les dettes à court terme envers les tiers (fournisseurs, banques, organismes sociaux,...).

PASSIF (K€)	2011	2012
Dotations	100 687	86 945
Fonds globalisés	167 576	173 273
Réserves	439 099	458 350
Différences sur réalisations d'immobilisations	25 430	26 684
Report à nouveau		3 351
Résultat de l'exercice	22 602	21 452
Subventions transférables	740	674
Subventions non transférables	170 126	190 201
Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	-	
Autres fonds propres	-	
TOTAL FONDS PROPRES	926 259	960 931
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 406	1 406
Dettes financières à long terme*	271 776	269 273
Fournisseurs	10 696	10 170
Autres dettes à court terme	43 444	41 547
Total dettes à court terme	54 140	51 717
TOTAL DETTES	325 916	320 990
Comptes de régularisation	803	628
TOTAL PASSIF	1 254 384	1 283 955

*Chaque année, une différence entre le Compte de Gestion (CG) et le Compte Administratif (CA) apparaît sur les "dettes financières à long terme" et "l'encours de la dette" (Cf. II.1.c Ratio "capacité de désendettement"), due à des modes de calcul différents. Le CA ne comptabilise pas dans le total du compte 16 :

- les opérations d'ordre passées dans le cadre de remboursements anticipés autofinancés ;
- les mandats et les titres qui permettent de mouvoir les revolving comme des lignes de trésorerie.





I.2. ACTIF

L'actif, ce que la collectivité possède, est la partie gauche du bilan. Elle indique l'utilisation que la collectivité a fait des fonds qu'elle a eu à sa disposition (emplois).

Il se compose d'immobilisations (terrains, constructions, matériels,...) et d'actifs circulants (stocks, créances, trésorerie positive...).

ACTIF NET ¹ (K€)	2011	2012
Immobilisations incorporelles	49 839	50 630
Terrains	195 539	199 396
Constructions	433 081	441 192
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	251 827	261 387
Immobilisations corporelles en cours	115 919	133 976
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	74 177	60 584
Autres immobilisations corporelles	34 000	36 883
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 104 542	1 133 418
Immobilisations financières	30 380	31 126
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 184 761	1 215 174
Stocks	-	-
Créances	56 233	48 344
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	12 345	18 979
Autres actifs circulant	-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	68 579	67 323
Comptes de régularisation	1 044	1 458
TOTAL ACTIF	1 254 384	1 283 955

¹ Déduction faite des amortissements et provisions





II. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat synthétise l'ensemble des charges et des produits de la collectivité, sur un exercice comptable. Il donne le résultat net, c'est-à-dire l'excédent ou le déficit pour l'exercice comptable de la collectivité, repris au budget supplémentaire.

POSTES (K€)	2011	2012
Impôts et taxes perçus	187 282	190 787
Dotations et subventions reçues	64 767	61 934
Produit des services	6 374	18 201
Autres produits	7 549	7 381
Transferts de charges		-
Produits courants non financiers	265 973	278 303
Traitements, salaires, charges sociales	120 162	123 558
Achats et charges externes	45 042	50 417
Participations et interventions	50 187	51 643
Dotations aux amortissements et provisions	12 377	13 531
Autres charges	6 743	5 720
Charges courantes non financières	234 511	244 869
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	31 461	33 434
Produits courants financiers	1 732	547
Charges courantes financières	9 048	8 645
RESULTAT COURANT FINANCIER	- 7 316	- 8 098
RESULTAT COURANT	24 145	25 336
Produits exceptionnels	4 651	6 695
Charges exceptionnelles	6 194	10 579
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 543	- 3 884
RESULTAT DE L'EXERCICE	22 602	21 452





RECETTES

I. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

I.1. FISCALITE

I.1.(A) Trois taxes et compensations

a. Les trois taxes

En millions d'euros	Bases notifiées en 2011	Coefficients		Bases notifiées en 2012	Taux 2012
		1 ^{er} coeff. Actualisation nationale	2 ^{ème} coeff. Variation physique		
Taxe d'habitation	211,318	1,80%	1,87%	219,139	21,52%
Taxe sur le foncier bâti	204,495	1,80%	1,48%	211,257	36,73%
Taxe sur le foncier non bâti	0,561	1,80%	-21,47%	0,448	84,42%
TOTAL	416,374	1,80%	1,65%	430,844	

La ville de Grenoble maintient ses taux d'imposition depuis 2009. La progression du produit fiscal est donc la résultante de l'évolution constatée des bases entre 2011 et 2012 :

- d'une part, l'évolution nominale, dont l'actualisation est votée chaque année par le Parlement qui enregistre + 1,80% pour 2012,
- d'autre part, l'évolution physique des bases, marquée en 2012 par une progression de + 1,87 % pour la TH et un peu moins pour la TFB. La TFNB quant à elle diminue (variation des terrains à bâtir à la baisse).

En millions d'euros	CA 2011	BP 2012	CA 2012	Variation CA 2012 / CA 2011
Taxe d'habitation	45,476	46,632	47,159	3,70%
dégrèvements THLV *	-0,027	0,000	-0,028	1,52%
Taxe sur le foncier bâti	75,111	77,412	77,595	3,31%
Taxe sur le foncier non bâti	0,474	0,372	0,379	-20,06%
Rôles supplémentaires	0,579	0,400	0,588	1,50%
TOTAL	121,612	124,816	125,692	3,35%

* Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants. En application du CGI et du CGCT, les dégrèvements de THLV sont à la charge de la collectivité qui en a voté l'institution. Pour mémoire, la THLV intégrée au montant total de la TH est de 124 642 € en 2012, soit 96 727 € déduction faite des dégrèvements.

En 2012, le produit des 3 taxes s'est élevé à 125,692 M€ dont 0,588 M€ de rôles supplémentaires. Ces derniers sont des impôts reversés par les services fiscaux au titre d'erreurs ou d'omissions intervenues au cours des années antérieures.





b. Les compensations

Versées par l'État, elles permettent la compensation des allègements d'impôts votés par le Parlement en faveur des contribuables.

Hormis la compensation "TH condition modeste", elles constituent les variables d'ajustement dans le cadre de l'enveloppe normée des dotations de l'État aux collectivités territoriales.

Globalement, entre 2011 et 2012, elles ont diminué de 1,53 %. En effet, cette année encore, les compensations TFB condition modeste et Zones Urbaines Sensibles –ZUS– sont fortement en baisse. Cette baisse est supérieure à l'augmentation induite par le fort dynamisme des bases de la compensation "TFB immeubles longue durée", et celui, moindre, de la compensation "TH condition modeste".

En millions d'euros	CA 2011	BP 2012	CA 2012	Variation CA 2012 / CA 2011
TH condition modeste	3,348	3,348	3,429	2,42%
TFB condition modeste	0,606	0,513	0,501	-17,25%
TFB ZUS	0,976	0,947	0,779	-20,17%
TFB Immeubles longue durée*	0,267	0,267	0,408	52,70%
TFNB	0,000	0,000	0,000	0,00%
TOTAL	5,197	5,075	5,117	-1,53%

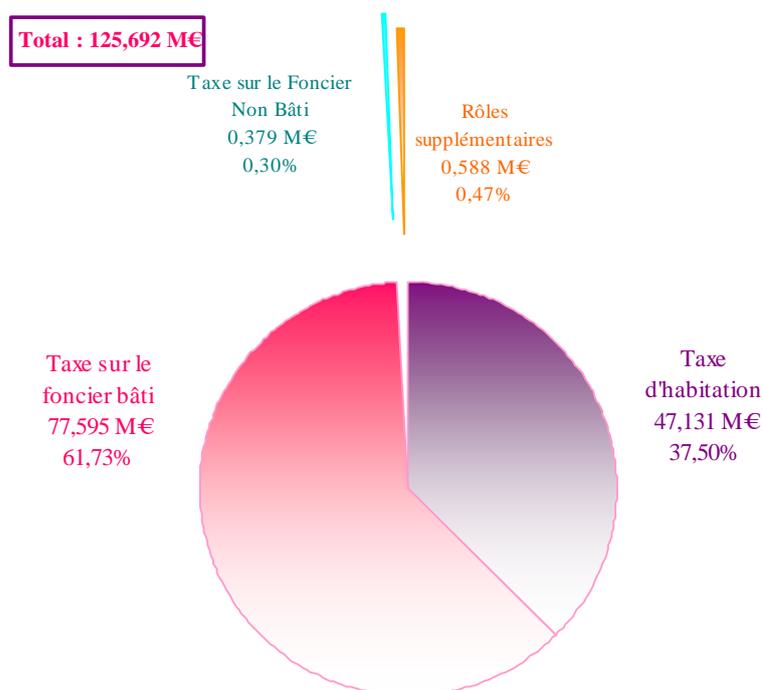
*Concerne des constructions neuves affectées à l'habitation principale ou des créations de logements d'urgence, financés à l'aide de prêts d'État.

c. Total

En millions d'euros	CA 2011	BP 2012	CA 2012	Variation CA 2012 / CA 2011
TOTAL	126,809	129,891	130,809	3,15%

Globalement, les ressources liées aux trois taxes ont augmenté de 3,15 % en 2012, grâce au dynamisme des bases TH et TFB.

I.1.(B) Répartition du produit des trois taxes en 2012



I.1.(C) Répartition des impôts locaux entre collectivités

Produit en M€	Commune ¹	Communauté d'agglomération	Département	Région	EPFL
Taxe d'habitation	47,131	18,884			0,490
Taxe sur le foncier bâti	77,595	2,894	33,303		0,945
Taxe sur le foncier non bâti	0,379	0,033			0,005
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti		0,190			
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)		17,979			
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)		11,699	21,449	11,048	
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER)		0,561	0,091	1,463	
Taxe sur les Enlèvements d'Ordures Ménagères (TEOM)		14,764			
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)		0,815			
TOTAL	125,104	67,817	54,844	12,511	1,440

¹ hors rôles supplémentaires

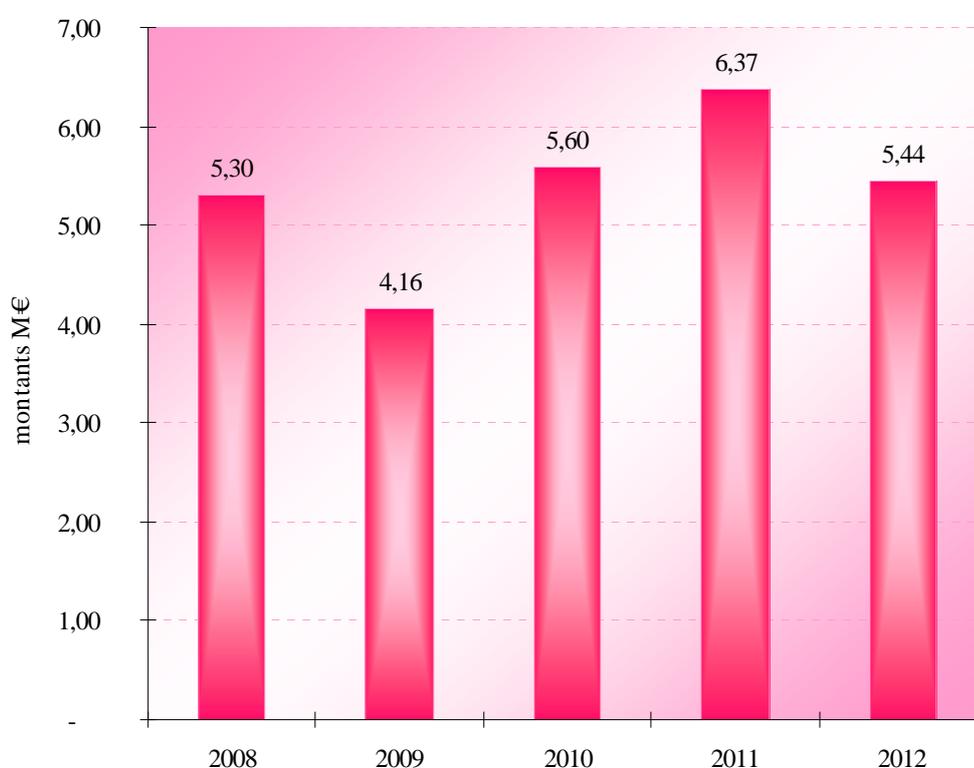
Le produit des impôts locaux perçus sur le territoire de Grenoble se répartit comme suit :

- 47,80 % pour la ville de Grenoble,
- 25,91 % pour la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole,
- 20,96 % pour le Département de l'Isère,
- 4,78 % pour le Région Rhône Alpes,
- 0,55 % pour l'Etablissement Public Foncier Local.

Depuis la réforme de la TP, cette répartition reste stable.

I.1.(D) Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)

Evolution des droits de mutation



Cette taxe est soumise à des variations importantes, au gré de la conjoncture économique dont elle constitue un reflet partiel. Ainsi, les droits de mutation ont-ils augmenté de manière régulière entre 2002 et 2007, pour chuter de 20 % par an en 2008 et en 2009. Une reprise de 35 % est constatée en 2010, permettant de retrouver plus ou moins la situation de 2006, en ayant toutefois perdu le dynamisme de la taxe sur les 3 années précédentes. En 2011, cette hausse se poursuit de manière moins affirmée (+ 14 %, soit 771 K€), avant de chuter à nouveau de presque 15 % en 2012 (-925 K€), à un niveau inférieur à celui constaté en 2010.



I.2. DOTATIONS

I.2.(A) Dotations de l'État

En millions d'euros	CA 2011	BP+BS+ DM2012	CA 2012	Variation CA 2012 / CA 2011
Dotation Forfaitaire	42,968	42,339	42,339	-1,46%
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2,583	2,583	2,583	0,00%
Dotation Nationale de Péréquation (DNP)	0,014	0,014	0,012	-10,00%
Dotation Unique des Compensations Spécifiques à la Taxe Professionnelle (DUCSTP)	2,144	1,929	1,792	-16,40%
TOTAL	47,709	46,865	46,727	-2,06%

En 2012, comme c'est le cas depuis 2008, les dotations de l'État sont en baisse : - 2,06 % (1 019 K€), contre - 1,58 % en 2011, - 1,12 % en 2010, - 1,80 % en 2009 et - 0,41 % en 2008. La dotation forfaitaire diminue de 1,46 % (soit - 629 K€). La DUCSTP quant à elle baisse de 16,40 %, (soit - 352 K€).

I.2.(B) Versements de la Métro

En millions d'euros	CA 2011	BP+DM+BS 2012	CA 2012
Attribution de Compensation	44,769	44,769	44,769
Dotation de Solidarité Communautaire	7,193	7,193	7,193
<i>dont dotation "hébergement d'urgence"</i>	<i>0,066</i>	<i>0,066</i>	<i>0,066</i>
TOTAL	51,962	51,962	51,962

Les montants des versements de la Métro sont stables depuis 2010.

La dotation de solidarité communautaire est un versement facultatif. Son mode de calcul prend en compte la position de chaque commune de l'agglomération au regard des critères suivants :

- l'effort fiscal,
- le potentiel fiscal 4 taxes,
- le revenu moyen par habitant.

I.2.(C) Réforme de la Taxe Professionnelle et péréquation horizontale (DCRTP, FNGIR et FPIC)

En millions d'euros	CA 2011	BP + DM + BS 2012	CA 2012	Variation CA 2012 / CA 2011
DCRTP	1,319	1,319	1,281	-2,86%
FNGIR	2,289	2,289	2,327	1,65%
FPIC (prélèvement)	sans objet	-0,212	-0,212	sans objet
TOTAL	3,608	3,397	3,397	-5,86%

Depuis 2011, la DCRTP (recette non fiscale) et le FNGIR (recette fiscale), versés directement par l'État, se substituent au FDPTP "*communes concernées*" :

- DCRTP : la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle prend en compte le reversement FDPTP "*communes concernées*".
- FNGIR : le Fonds National Garantie Individuelle de Ressources vient en complément de la DCRTP.

La Garantie Individuelle des Ressources est égale à la somme des versements effectués au titre de 2009 relatif au FDPTP "*communes concernées*" à laquelle est soustraite la DCRTP.

La somme du FNGIR et du DCRTP est égale à 3,608 M€ malgré une augmentation du premier au détriment de la deuxième, résultant d'ajustements au fur et à mesure de la mise en place du dispositif (dégrèvements, redressements, erreurs sur les bases de TP de 2010). Il est toutefois intéressant de noter que le FNGIR est appelé à varier dans le temps, voire à s'éteindre, alors que la DCRTP est en principe pérenne.

Le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) assure une péréquation entre collectivités (communes et intercommunalités) sur la base de critères, dont principalement le potentiel financier, permettant de déterminer des collectivités bénéficiaires et contributrices. La Métro se situe dans le 2^{ème} cas de figure. La contribution nationale, égale à 150 M€ en 2012, sera portée progressivement à 1 milliard d'euros d'ici 2016, soit :

- 360 M€ en 2013,
- 570 M€ en 2014,
- 780 M€ en 2015,
- 1 milliard en 2016, soit 2% des ressources fiscales des communes et de leurs groupements.

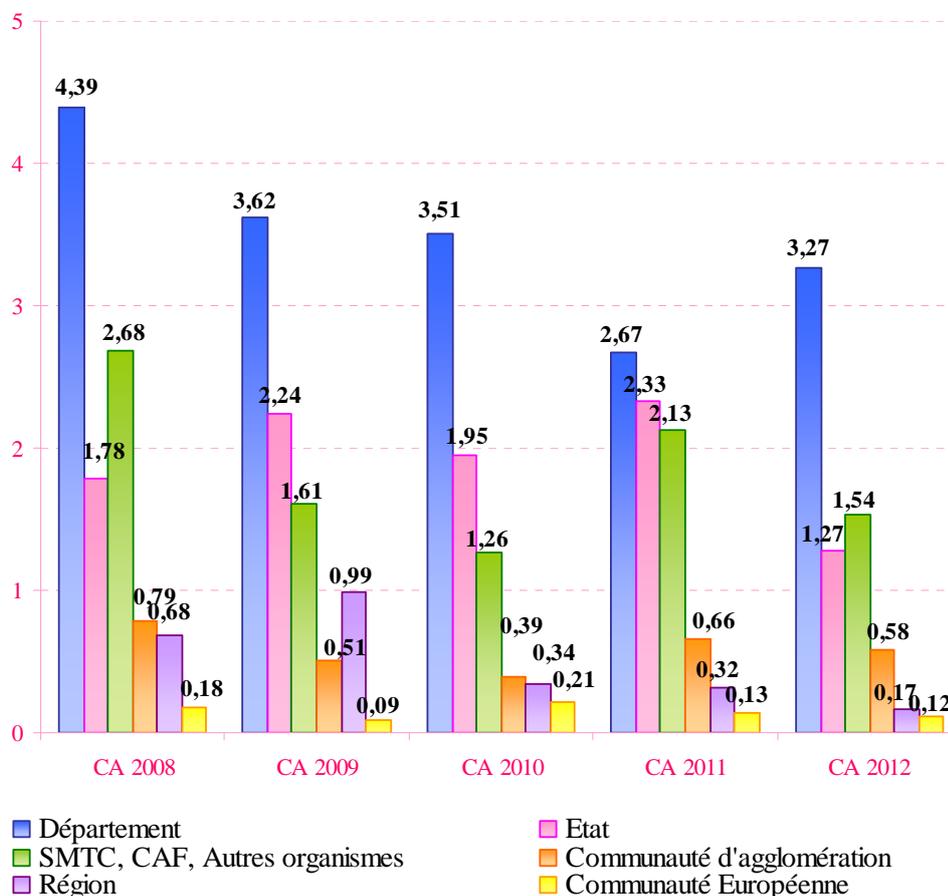
La Métro a été prélevée de 727 251 € au titre du FPIC en 2012. Le Conseil communautaire a retenu une répartition "de droit commun", mettant à charge de la communauté d'agglomération 233 644 € et des communes 493 607 €

I.3. SUBVENTIONS REÇUES

I.3.(A) Subventions encaissées de 2008 à 2012

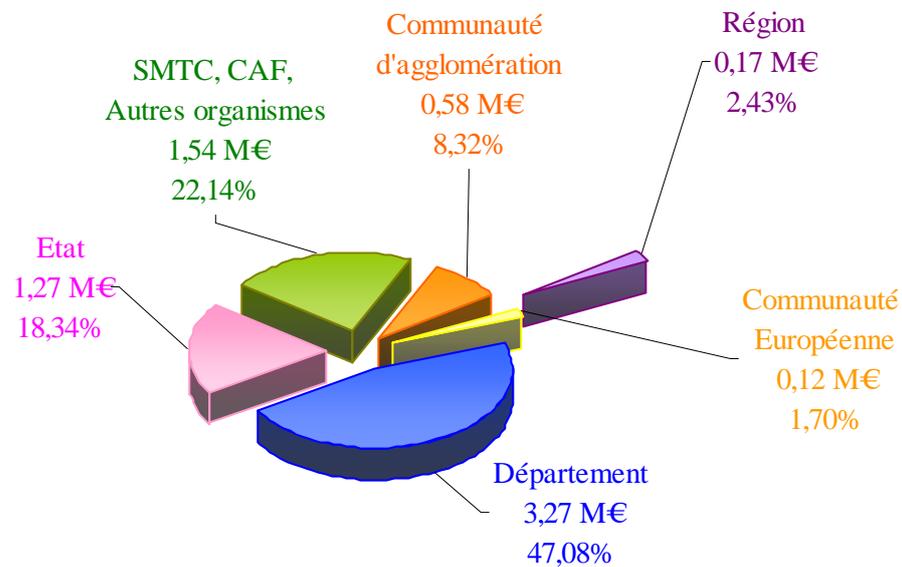
Financiers	CA 2008		CA 2009		CA 2010		CA 2011		CA 2012	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
FONCTIONNEMENT										
État	1 784 382	16,99%	2 246 587	24,80%	1 945 717	25,39%	2 328 195	28,24%	1 273 554	18,34%
Région	677 016	6,45%	986 130	10,89%	338 651	4,42%	320 766	3,89%	168 428	2,43%
Département	4 385 572	41,76%	3 621 558	39,99%	3 514 715	45,86%	2 672 911	32,42%	3 268 914	47,08%
Communauté d'agglomération	794 497	7,57%	504 838	5,57%	393 391	5,13%	662 913	8,04%	577 679	8,32%
Communauté Européenne	174 816	1,66%	85 272	0,94%	209 699	2,74%	134 638	1,63%	118 015	1,70%
SMTC, CAF, Autres organismes	2 684 747	25,57%	1 612 826	17,81%	1 261 900	16,47%	2 125 958	25,78%	1 537 158	22,14%
TOTAL	10 501 030	100,00%	9 057 211	100,00%	7 664 073	100,00%	8 245 381	100,00%	6 943 749	100,00%

I.3.(B) Evolution des sources de financement entre 2008 et 2012





I.3.(C) Subventions perçues en 2012



I.4. REGIES

I.4.(A) Création, suppression et modification des régies

237 arrêtés municipaux ont été rédigés pour officialiser les créations, suppressions et modifications des activités des régies et procéder aux nominations et fins de fonction des régisseurs.

Les créations de régies

- | | |
|----------------------------|--|
| 4 régies de recettes : | Antenne 5 prêt de clés de voirie, Musée Stendhal, Horodateurs Effia, Piscine Iris. |
| 1 régies d'avances : | Bibliothèque de Quartier. |
| 1 sous-régie de recettes : | parking Terray Effia. |

Les clôtures de régie

- | | |
|-------------------------------------|--|
| 4 régies de recettes : | Piscine Iris, Piscine Vaucanson, Foire des Rameaux, Location matériel scénique du théâtre. |
| 5 régies d'avances : | Bibliothèque secteur ouest, Bibliothèque secteur est, Bibliothèque d'Etude, Cimetière taxes d'État, Musée menues dépenses. |
| 1 régies de recettes et d'avances : | Animations. |





I.4.(B) Bilan de l'activité financière des régies

a. Régies de recettes

En millions d'euros	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes encaissées en régie	9,73	10,39	10,67	11,82	11,43

b. Régies d'avances

En millions d'euros	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses payées en régie	0,30	0,24	0,22	0,19	0,14

I.4.(C) Contrôle du fonctionnement des régies et formation des régisseurs

Plusieurs inspections ont été conduites par la Trésorerie de Grenoble Municipale, conjointement à la ville de Grenoble sur les sites suivants :

En régies de recettes :

Parc de stationnement de la Gare, VINCI-Park ;
Antenne 2 : Restauration et Prêt de clés voirie ;
bibliothèque Centre Ville ;
Horodateurs VINCI PARK ;
Droits de place ;
Piscine Jean Bron ;
Bibliothèque Internationale ;
Musée Droits d'entrée ;
Cimetière ;
Vaccinations Internationales ;
Piscine des Dauphins ;
Antenne 6 : Prêt de clés voirie, Location de salles, Restauration ;
Antenne 4 une première visite le 16 août et une seconde après vol le 10 septembre.

En régies d'avances :

Frais de mission et frais de formation des agents ;
Maison de la Montagne ;
Frais de mission des élus.

En régie de recettes et d'avances : Cabaret Frappé.

Une délibération de décharge de responsabilité et remise gracieuse a été présentée en Conseil Municipal le 17 décembre pour les dossiers de déficits des années 2010, 2011, et 2012.

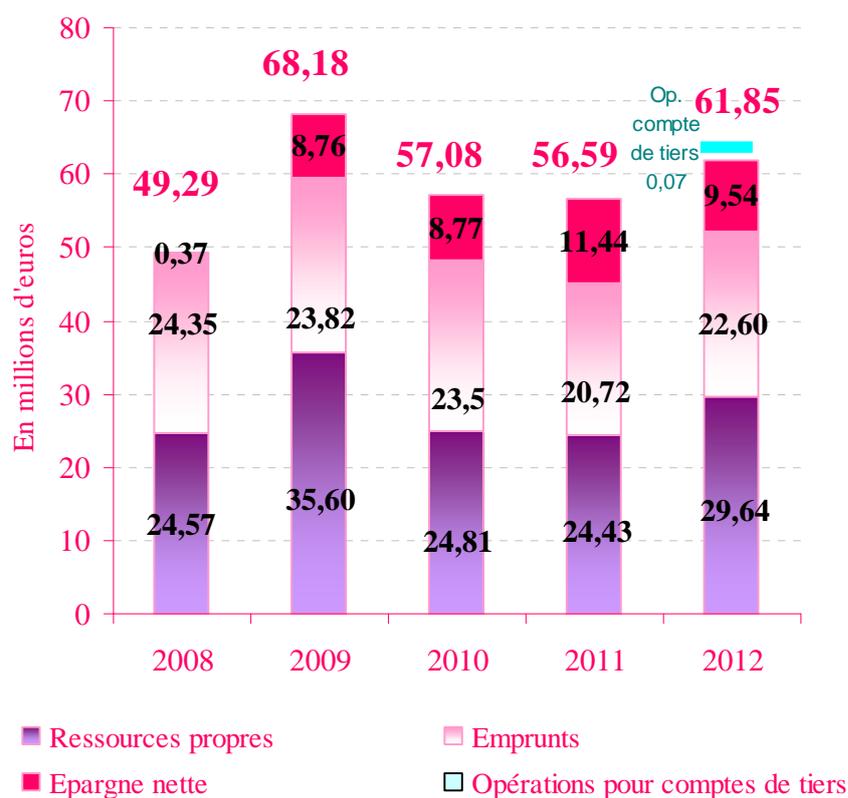




Les formations à destination des régisseurs :

- Une journée de formation a été proposée à certains régisseurs de la Métro, du CCAS et de la Ville, assurée par la chef du recouvrement de la Trésorerie de Grenoble Municipale.
- Une journée de formation a été proposée aux nouveaux régisseurs titulaires, assurée par la chef du recouvrement de la Trésorerie de Grenoble Municipale et initialement destinée aux agents de la Métro, relative à la réglementation et la gestion comptable des régies.
- 2 demi-journées de formation à destination des agents des 6 antennes ont été réalisées en juin pour présenter le guide du régisseur des antennes, en présence de la responsable de la gestion comptable administrative et informatique de la Direction des Finances.
- Une séance d'une heure de formation à l'authentification des billets euros a été organisée le 2 octobre au Patio secteur 6 avec le service de caisse de la Banque de France.
- Une séance d'une heure de formation à l'authentification des billets euros a été organisée le 22 mai à la piscine Des Dauphins, à destination des caissiers des piscines, avec le service de caisse de la Banque de France.

II. RECETTES D'INVESTISSEMENT



Ressources propres : recettes d'investissement (Cf. tableau *Résultats de clôture BP*).

Emprunts : emprunts contractés durant l'année écoulée.

Epargne nette : épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Opérations pour compte de tiers : opérations où la Ville réalise des travaux pour le compte d'un tiers (Région, CCAS, copropriétaires...) donnant lieu à remboursement intégral.

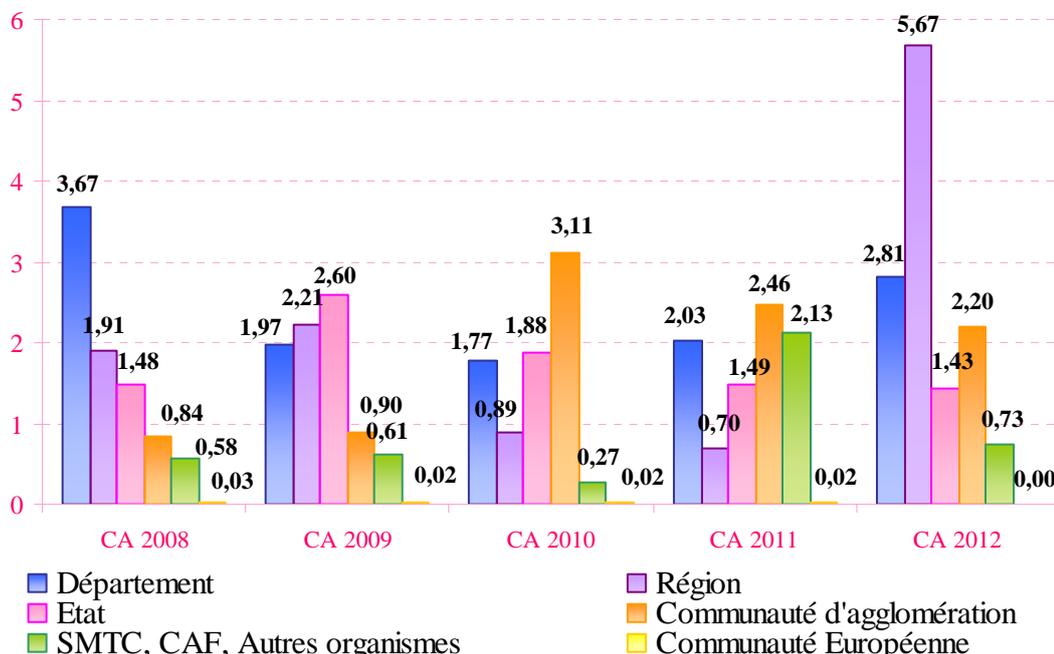
II.1. SUBVENTIONS REÇUES

II.1.(A) Subventions encaissées de 2008 à 2012

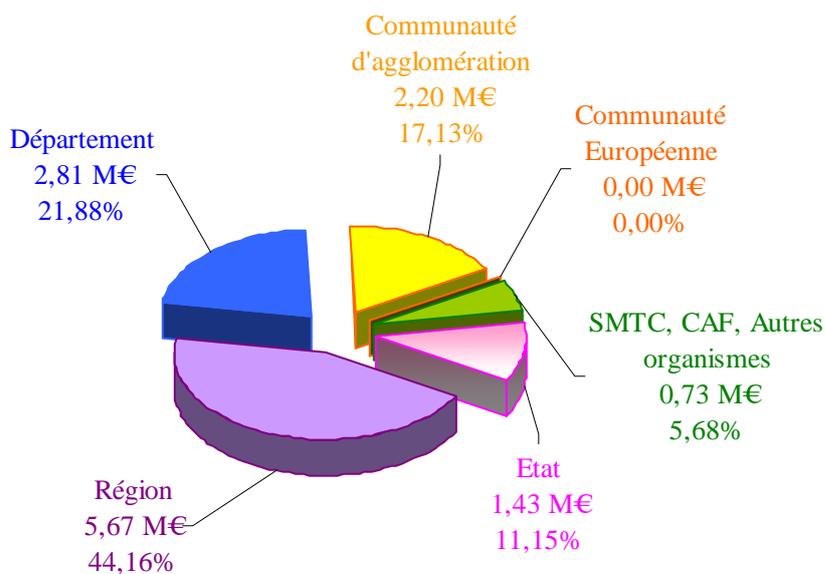
Financeurs	CA 2008		CA 2009		CA 2010		CA 2011		CA 2012	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
INVESTISSEMENT										
État	1 478 230	17,37%	2 603 404	31,29%	1 880 773	23,69%	1 492 746	16,88%	1 430 642	11,15%
Région	1 908 587	22,42%	2 206 459	26,52%	886 770	11,17%	698 203	7,89%	5 667 738	44,16%
Département	3 671 900	43,14%	1 967 992	23,66%	1 768 020	22,27%	2 034 267	23,00%	2 808 692	21,88%
Communauté d'agglomération	838 531	9,85%	904 207	10,87%	3 108 239	39,15%	2 463 127	27,85%	2 199 097	17,13%
Communauté Européenne	35 813	0,42%	20 473	0,25%	23 688	0,30%	23 688	0,27%	-	0,00%
SMTC, CAF, Autres organismes	578 706	6,80%	616 814	7,41%	272 029	20,30%	2 133 240	24,12%	729 262	5,68%
TOTAL	8 511 767	100,00%	8 319 349	100,00%	7 939 519	116,88%	8 845 271	100,00%	12 835 430	100,00%

NB : en 2012, la Ville a encaissé 4,5 M€ de la part de la Région pour la ZAC Presqu'île, somme reversée à la Société d'Economie Mixte InnoVia.

II.1.(B) Evolution des sources de financement entre 2008 et 2012



II.1.(C) Subventions perçues en 2012



II.1.(D) Comparatif des subventions d'investissement reçues pour les communes de plus de 100.000 habitants

En milliers d'euros Source : BERCY COLLOC ¹	2 007		2 008		2 009		2 010		2 011		Moyenne euros / habitant 2007-2011
	Montant	euros / habitant									
Grenoble	15 742	101	13 116	84	13 869	87	12 992	82	15 777	99	90,60
Besançon	8 732	71	5 800	47	8 304	69	10 360	85	11 423	94	73,20
Dijon	9 212	60	7 923	52	15 280	98	15 614	100	11 550	74	76,80
Mulhouse	19 700	176	13 376	119	7 710	69	6 540	58	7 449	66	97,60
Rennes	15 632	74	12 521	59	13 422	62	12 359	58	12 859	61	62,80
Saint Etienne	8 037	44	10 510	57	10 215	57	12 292	69	11 059	63	58,00
Montpellier	24 235	106	19 319	84	16 709	66	10 745	42	15 349	60	71,60
Strasbourg	11 072	34	8 870	33	6 850	25	8 489	31	6 326	23	29,20
Moyenne nationale euros / habitant	58		51		51		43		54		

1 Les subventions prises en compte sont celles du chapitre 13 (hors compte 139 et budgets annexes) ; elles incluent les amendes de police.

Les chiffres disponibles sont ceux du CA 2011, les villes n'ayant pas encore adopté leur CA 2012.

La Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) met à la disposition du public des données chiffrées provenant des budgets et comptes administratifs transmis annuellement par les collectivités (dernière année de référence N-1).

Les comptes des communes y sont présentés en fonction de la strate démographique d'appartenance. Ces données se rapportent aux sections de fonctionnement et d'investissement et font apparaître le poids de la fiscalité, la capacité d'autofinancement ainsi que le niveau d'endettement.

Le tableau ci-dessus regroupe les données relatives aux subventions d'investissement perçues par huit villes de métropole appartenant à la strate démographique des villes de plus de 100 000 habitants (hors Paris). Ces chiffres ramenés à la population permettent de calculer une moyenne nationale pour chaque strate et une moyenne par ville en fonction du nombre d'habitants.

En 2011, Grenoble atteint cette année encore un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale et surtout supérieur aux années précédentes, pour atteindre quasiment son niveau de 2007 (**99 €/ habitant** pour une moyenne nationale de la strate de **54 €/ habitant**).

Toutefois, les subventions d'investissement encaissées sont fonction de l'effort d'équipement réalisé ; leur montant est donc sujet à des variations qui peuvent atteindre des proportions importantes d'une année à l'autre et fausser la lecture des résultats. Le calcul d'une moyenne sur les derniers exercices comptables permet de réduire ce risque de distorsion.

De 2007 à 2011, Grenoble obtient une moyenne de **90,6 €/ habitant** et se place juste après Mulhouse, nettement loin devant Dijon et Besançon. La moyenne des villes de plus de 100 000 habitants s'établit au cours de cette période à **54 €/ habitant**.



II.1.(E) Taux de réalisation des subventions d'investissement

En millions d'euros	BP	Prévu	Réalisé	Reporté	Réalisé + reporté / Prévu
2008	12,10	15,17	8,51	2,32	71,37%
2009	8,71	12,85	8,32	2,29	82,54%
2010	9,38	12,64	8,00	0,99	71,10%
2011	13,17	13,76	9,02	0,57	69,76%
2012	11,25	19,49	13,09	0,07	67,50%

Le taux de réalisation se calcule en rapportant le montant des subventions perçues, augmenté des montants reportés sur l'exercice suivant (= "réalisé + reporté") à la somme des inscriptions budgétaires (= "prévu"). Plus le taux est élevé, plus le montant des recettes "perdues" est faible. Une partie de ces pertes peut s'expliquer par les retards pris par certaines opérations et donc par des dépenses corrélativement non engagées ; dans ce cas, les crédits correspondants pourront être, si l'opération est maintenue, réinscrits ultérieurement, en dépenses et en recettes.

Le taux global de réalisation atteint **67,50 %** au CA 2012, contre 69,76 % en 2011 et 71,10 % en 2010. Ce taux de réalisation est à mettre en rapport avec un voté exceptionnellement élevé (19,49 M€), et un réalisé en montant tout aussi exceptionnel (13,09 M€), dont 4,5 M€ de la Région pour la ZAC Presqu'île, et avec la particularité d'un faible niveau de reports, comparativement aux années précédentes.



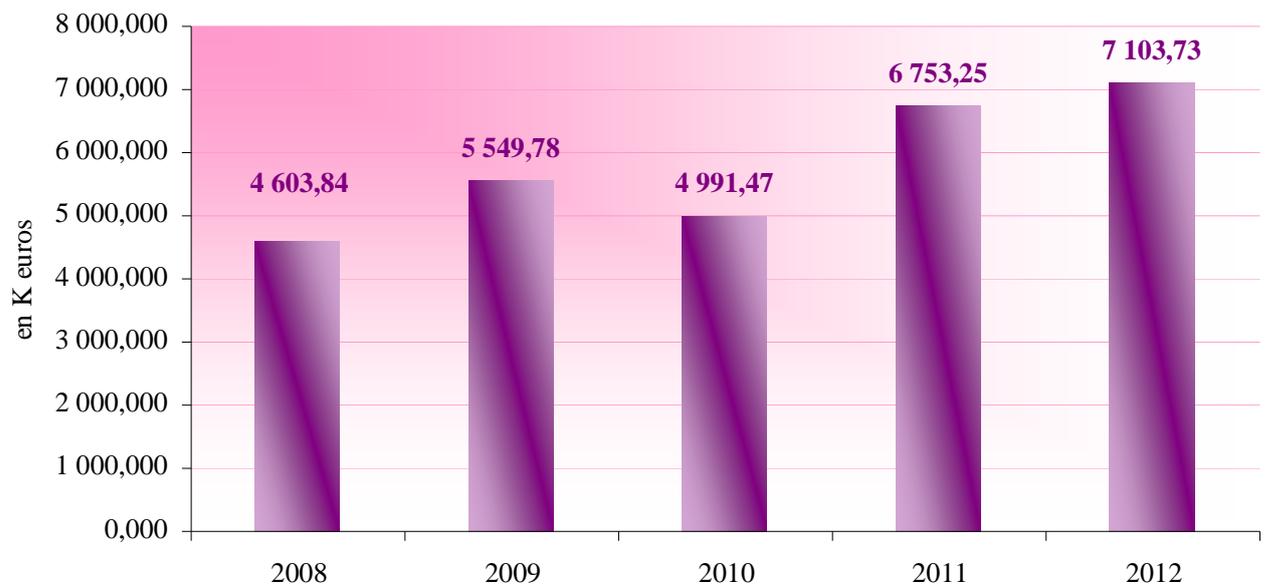


II.2. AMENDES DE POLICE

Le produit des amendes de police est fonction du nombre de contraventions dressées sur le territoire de la commune (par les Polices Municipale, Nationale et par la Gendarmerie), et du montant reversé par amende, déterminé en loi de finances. Cela explique en partie l'irrégularité de cette recette.

année de référence amendes	tarif par amende
2007	17,2876
2008	21,3130
2009	18,1845
2010	22,7676
2011	22,4296

Amendes de police

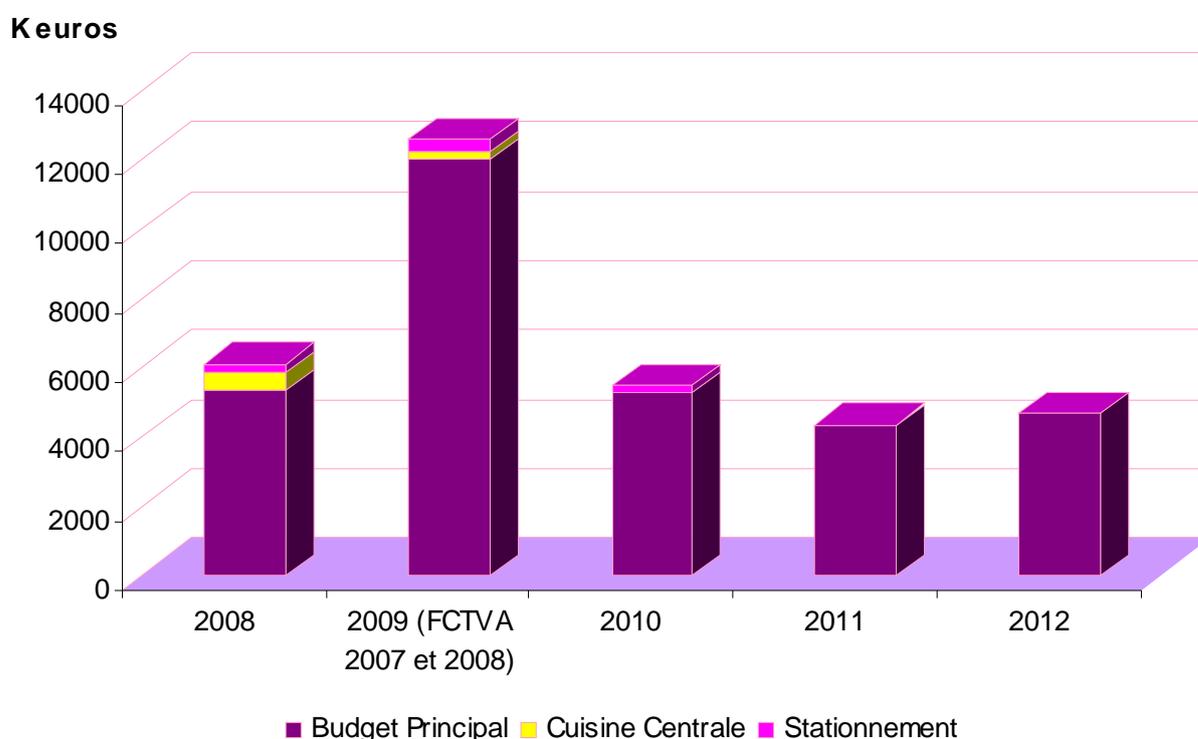


II.3. FONDS DE COMPENSATION DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (FCTVA)

Le F.C.T.V.A. est fonction des investissements éligibles au fonds réalisés par la collectivité. Depuis l'adoption de la loi de relance en 2008, les dépenses éligibles sont celles de l'année n-1 et non plus n-2. C'est pourquoi le montant de F.C.T.V.A. de l'année 2009 est aussi important ; il cumule les attributions au titre des dépenses des années 2007 et 2008.

En 2011, une somme de 9.495 € a été affectée au budget principal par erreur, plutôt qu'au budget annexe cuisine centrale, ce qui explique l'absence de F.C.T.V.A. sur ce budget, ainsi qu'une régularisation en 2012.

A compter de 2012, le FCTVA relatif aux investissements liés au stationnement sur voirie est encaissé au budget principal.



CA	Budget Principal	Cuisine Centrale	Stationnement	TOTAL
2008	5 309 624	19 877	163 726	5 493 227
2009	11 971 487	522 926	250 403	12 744 816
2010	5 269 814	216 484	399 004	5 885 302
2011*	4 297 918		177 877	4 475 795
2012	4 653 289	12 454	12 915	4 678 658

**9 495 € tirés au BP et reversés au BA cuisine centrale en 2012*



DEPENSES

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

I.1. PERSONNEL

I.1.(A) Effectif Equivalent Temps Plein (ETP)

Année	Budget Principal	Budgets Annexes	TOTAL
2008	2 978,5	34,5	3 013,0
2009	2 901,4	100,5	3 001,9
2010	2 922,6	108,2	3 030,8
2011 ¹	2 866,3	102,8	2 969,1
2012*	2 842,5	60,0	2 902,5

¹La diminution constatée entre 2010 et 2011 est liée au transfert des agents de l'ESAD vers l'EPCC. De plus, un changement de méthode comptable impacte les effectifs.

* En 2012, effectif en ETP (agents sur emploi permanent) à fin décembre. En 2012, les dépenses de personnel du budget annexe stationnement ont été réintégrées au budget principal.

L'année 2012 a été marquée par une augmentation de la masse salariale de plus de 1 million d'euros. Cette augmentation est liée à plusieurs événements qui, conjugués, font apparaître facialement une évolution de la masse salariale de + 2,4 % par rapport à l'année précédente, soit 129 M€ Cette augmentation est due a plusieurs événements concomitants :

- l'augmentation du smic en juillet 2012 a représenté une dépense supplémentaire de 125 000 €
- l'augmentation des charges patronales entre autres des cotisations CNRCAL, qui augmentent de façon plus importante encore en 2013,
- l'augmentation significative des dépenses liées au recrutement d'agents non permanents (ANP : remplacements, renforts, honoraires, vacataires...) notamment du fait d'une évolution imposée des effectifs au sein de la restauration scolaire de plus de 7 %.

A périmètre constant (hors création de l'ESAD et réintégration des personnels du budget annexe stationnement au budget principal) et tous budgets confondus, **l'évolution de la masse salariale a été de 1,75 %** (à comparer aux + 2,7% d'évolution pour l'ensemble des communes françaises - source Bercy Colloc).



I.1.(B) Crédits

En milliers d'euros	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	BP 2012	Réalisé 2012	CA 2012 / CA 2011
Crédits pour personnel permanent	112 571	111 487	114 902	112 926	114 274	114 495	1,4%
Dispositifs d'emplois + apprentis	595	564	621	427	744	417	-2,2%
Crédits de service							
<i>Renforts et Remplaçants</i>	3 650	3 850	4 109	4 894	4 795	5 686	
<i>Activités Permanentes</i>	1 954	1 886	940	2 872	2 814	3 337	
Sous total	5 604	5 736	5 049	7 766	7 608	9 022	16,2%
<i>Emplois Financés</i>	610	638	629	498	407	506	1,6%
Total Crédits de service¹	6 214	6 375	5 678	8 264	8 016	9 528	15,3%
Autres dépenses de personnel	2 090	1 888	2 143	1 933	2 147	2 072	7,2%
Total chapitre 012 Budget Général	121 469	120 314	123 344	123 549	125 180	126 514	2,4%
Budget Annexe Cuisine Centrale		2 009	2 013	2 052	2 129	2 047	-0,2%
Budget Annexe Self Clémenceau	459	481	483	455	515	514	13,0%
Budget Annexe Stationnement	1420	1489	1620	1596			
Total chapitre 012 consolidé	123 349	124 293	127 460	127 652	127 825	129 075	1,1%
ESAG/ESAD²				872	1 703	1 703	
Total à périmètre constant				128 524	129 528	130 778	1,75%
Effectif non inscrit (scc éco insertion)	30	0	0	0			

¹ L'imputation des dépenses sur les "crédits de service" a connu des modifications importantes de définition en 2010, puis en 2011, rendant les comparaisons difficiles.

² En 2011, l'Ecole d'art de Grenoble a évolué en Etablissement Public de Coopération Culturel, dénommé ESAD, en coopération avec Valence, établissement auquel a été transféré une grande majorité de ses agents municipaux au 1er juillet 2011. Les données du tableau "à périmètre constant" permettent de mesurer ce qu'auraient été les dépenses du chapitre 012 en 2011 et 2012 sans la création de cet EPCC.



I.2. CHARGES A CARACTERE GENERAL

L'analyse de l'évolution, entre 2011 et 2012, des dépenses inscrites à ce chapitre budgétaire est rendue difficile par les changements de périmètre intervenus d'une part pour le stationnement sur voirie, et d'autre part pour la restauration scolaire.

Ainsi, apparaît un article 62872 "remboursement de frais aux budgets annexes", pour 3,75 M€ qui correspond à l'achat de repas par le budget principal au budget annexe Cuisine centrale.

De plus, la Direction des Finances a accompagné les services pour mieux affecter les dépenses sur les différents articles budgétaires. Ainsi l'article 6188 "autres frais divers" voit son montant diminuer de 33%, soit -1,56 M€, et inversement les articles 611 "contrats de prestation de services", 6042 "achat de prestations de services" et 617 "études et recherches" voient leurs montants augmenter respectivement de 0,95 M€, 0,81 M€ et 0,19 M€

De même, le compte 60628 "autres fournitures non stockées" diminue de 2,3 M€ et le compte 60632 "fournitures de petit équipement" augmente de 2,1 M€

Les principaux postes en augmentation sont :

- le compte 6061 (fluides) +0,66 M€
- le compte 60622 (carburants) +0,1 M€
- le compte 61522 (entretien et réparations bâtiments) + 0,40 M€
- le compte 616 (assurances) + 0,28 M€

Dans le même temps, d'autres types de dépenses sont en baisse, comme :

- le compte 613 (locations) – 0,16 M€
- les comptes 6184 et 6185 (formations, colloques) – 0,15 M€
- le compte 623 (publicité, publications, relations publiques) – 0,33 M€
- le compte 625 (déplacements, missions et réceptions) – 0,17 M€
- le compte 626 (affranchissement, télécommunications) -0,16 M€





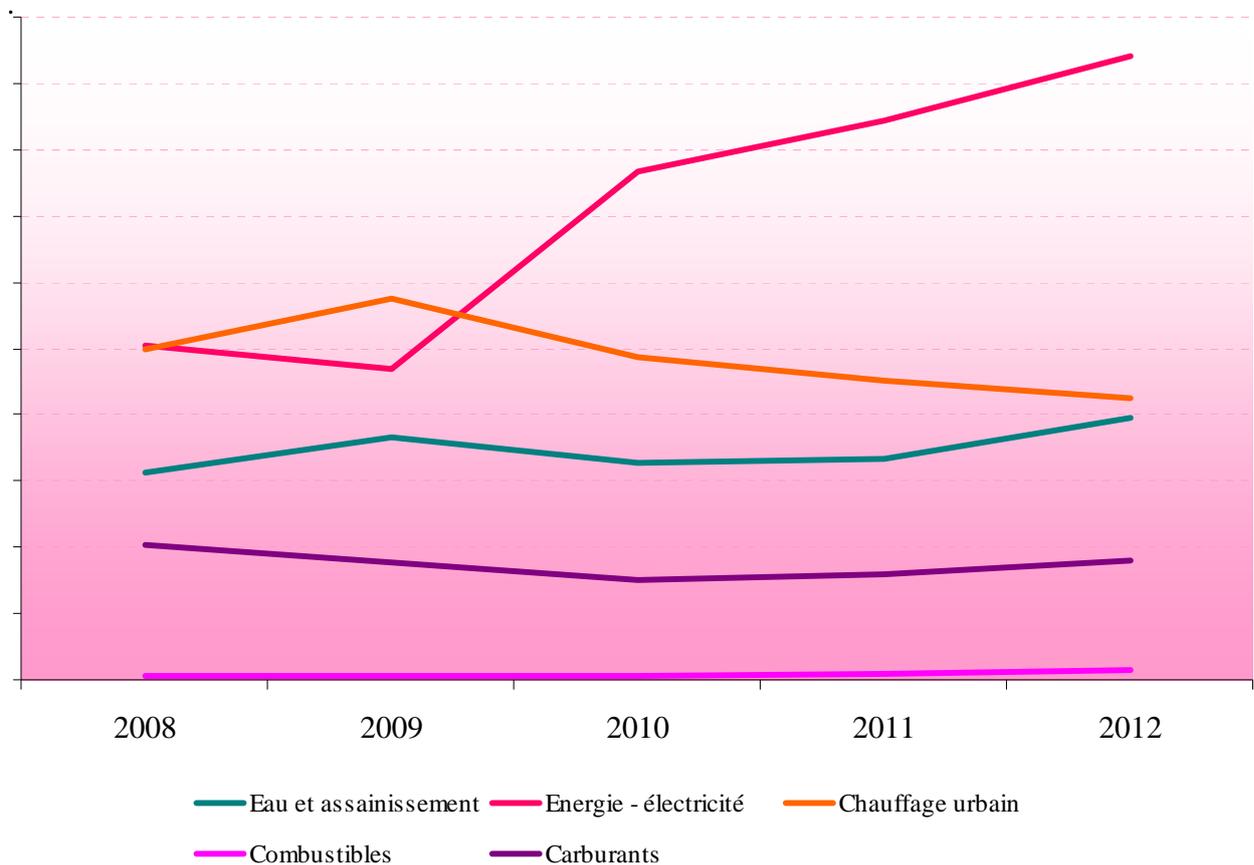
I.3. FLUIDES

Malgré une tendance régulière à la baisse des consommations, l'intégration des dépenses d'éclairage public en 2010 (1,2 M€), ainsi que les évolutions fiscales sur l'électricité (355 K€ en 2011), et l'inflation continue des tarifs sont responsables de l'augmentation du coût global du poste "électricité" ces dernières années.

Les consommations liées au chauffage urbain et aux combustibles sont fortement corrélées à la rigueur climatique, en hausse en 2012 (+11 %). On observe toutefois une maîtrise des consommations et des dépenses notamment grâce à la baisse de 10 % des tarifs du chauffage urbain en novembre 2011.

Les consommations d'eau sont en baisse ces deux dernières années, mais elles sont compensées par une hausse tarifaire régulière.

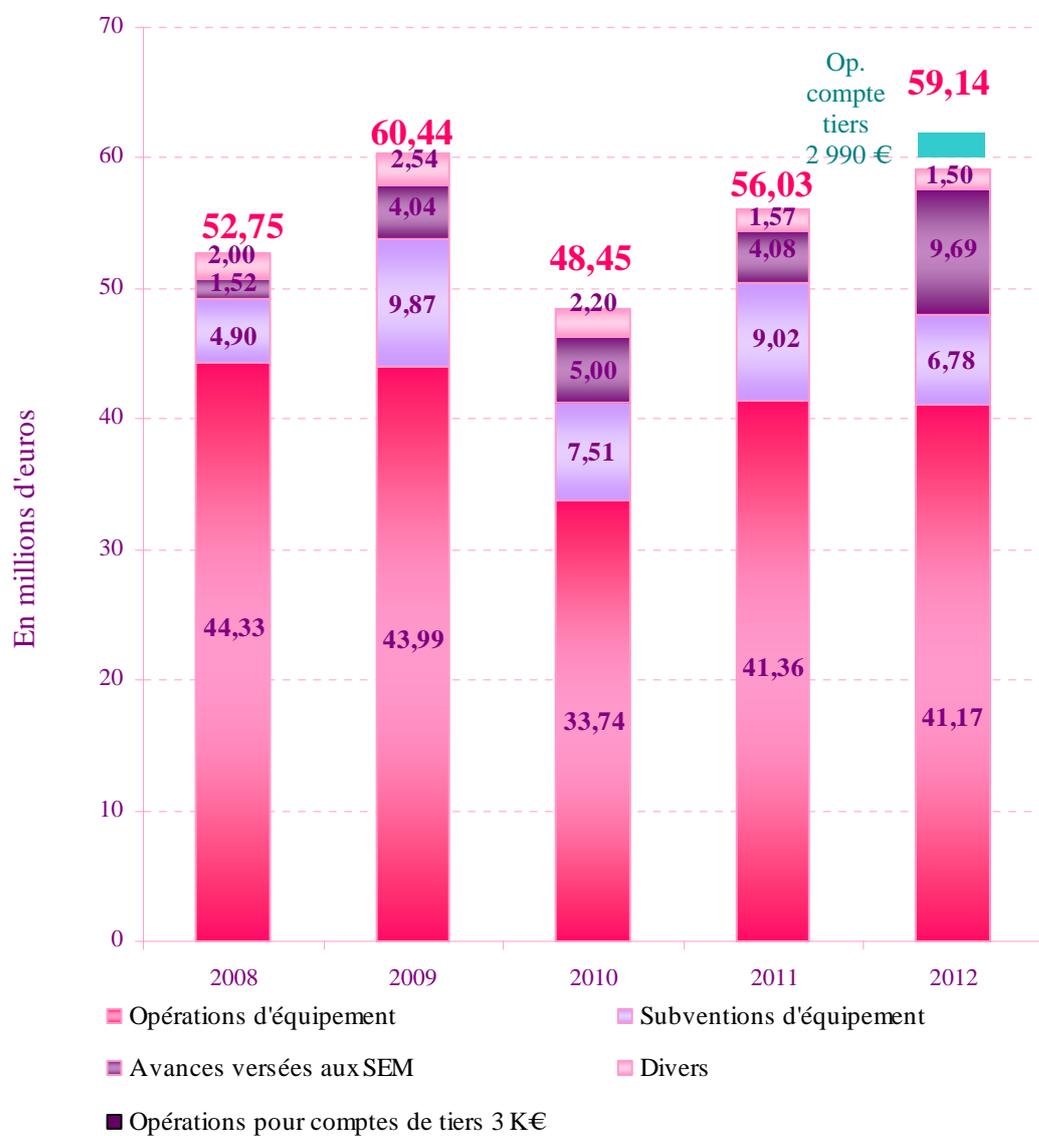
Evolution des dépenses "fluides"





II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II.1. REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



N.B. : les avances aux SEM comprennent une somme exceptionnelle de 4,5 M€ versée à la ZAC Presqu'île (SEM InnoVia).



II.2. ENDETTEMENT

II.2.(A) Emprunts (budget principal)

a. Emprunts mobilisés en 2012

En millions d'euros	BP 2012	DM	CA 2012
Emprunts nouveaux	23,60	-1,00	22,60

Au BP 2012, le recours aux financements bancaires était prévu au budget principal pour 23,60 M€ Au budget supplémentaire, un ajustement de -1M€ a été voté, portant le financement réalisé à 22,60 M€ au CA 2012. Il se répartit en cinq emprunts dont trois présentent un amortissement à 10 ans, l'un à 20 ans, et l'emprunt obligataire un amortissement in fine à 10 ans.

b. Annuité de la dette

	En euros	CA 2011	CA 2012
Remboursement en capital	Capital remboursé (comptes 1641 et 16441 réel)	24 188 164,24	24 704 027,11
	Versement Eaux Pluviales à La Métro (compte 168751)	-586 782,00	
	Emprunts remboursés par anticipation et non refinancés (compte 1641 ordre)	0,00	0,00
Frais financiers	Intérêts	9 002 895,20	8 992 762,64
	Versement Eaux Pluviales à La Métro (compte 6718 d'ordre en 2011)	586 782,00	
	ICNE	45 228,64	-347 877,47
	Produits financiers	-334 274,65	-315 289,55
TOTAL		32 902 013,43	33 033 622,73

L'annuité de la dette pour l'exercice 2012 était prévue au Budget Primitif à 34,70 M€, tous frais financiers, swaps et ICNE inclus.

Au 31 décembre 2012, l'annuité est finalement de 33,03 M€

Cet écart est lié à une consommation des crédits ouverts au chapitre 66 inférieure aux prévisions pour 1,5 M€

Les frais financiers, swaps et ICNE ont été contenus à 8,33 M€ et l'amortissement du capital de la dette s'est élevé à 24,70 M€

NB : courant 2011, le comptable public a demandé l'imputation de l'intégralité du versement Eaux Pluviales à l'article 6718 et non plus aux articles 168751 et 661132. Aussi, en 2011, une écriture d'ordre en dépense-recette pour 586 782,47 € a permis de ré imputer le versement EP 2009-2010 de l'article 168751 à l'article 6718.



c. Encours de la dette

En euros	CA 2011	CA 2012
Capital restant dû au 31/12 2010 et 2011	272 574 475,67	269 109 311,43
- remboursement en capital (comptes 1641 et 16441 réel)	24 188 164,24	24 704 027,11
- remboursement anticipés	0,00	2 527 348,00
+ emprunts de refinancement	0,00	2 527 348,00
+ emprunts nouveaux	20 723 000,00	22 600 000,00
TOTAL	269 109 311,43	267 005 284,32

L'encours de la dette est de 267,01 M€ au 31 décembre 2012, contre 269,11 M€ fin 2011.

Depuis 2006, le budget Principal s'est désendetté de 10,38 M€

En 2012, un remboursement anticipé a été réalisé à hauteur de 2,53 M€. Ce remboursement a été financé par une partie de l'emprunt obligataire de 9,8 M€ qui se décompose au CA 2012 en 7,27 M€ d'emprunt nouveau et 2,53 M€ d'emprunt de refinancement.

Budget principal	Taux fixes	Taux variables	Taux structurés
Hors swaps	42,52%	41,86%	15,62%
Avec swaps	48,26%	36,12%	15,62%

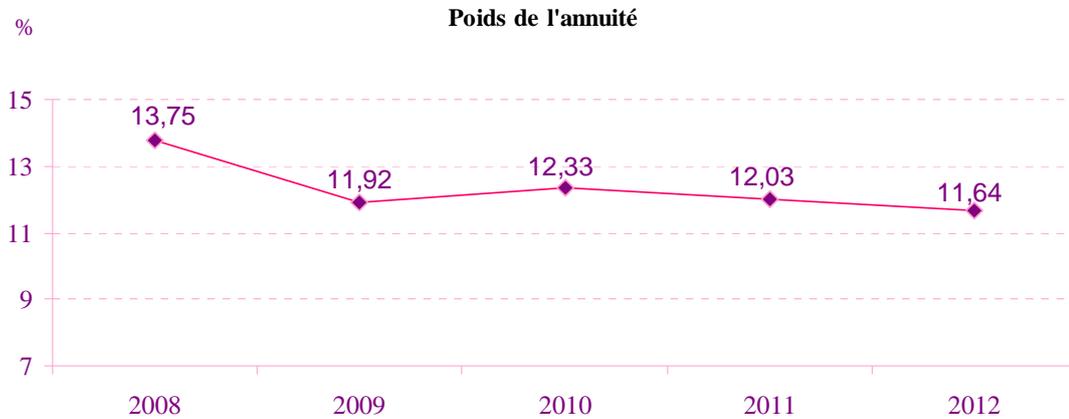
Les swaps augmentent la part de dette à taux fixes, car plusieurs swaps réalisés en 2008 consistent en swaptions, c'est-à-dire en taux fixes échangeables au choix de la banque contre des taux variables. Ces swaps sont restés à taux fixes depuis leur mise en place.

La part de dette à taux structuré est en diminution. L'orientation consistant à maintenir la dette à taux structuré en deçà de 25 % est toujours en vigueur. En outre, les propositions de swap se sont raréfiées depuis la crise financière et ne présentent plus qu'un attrait limité.



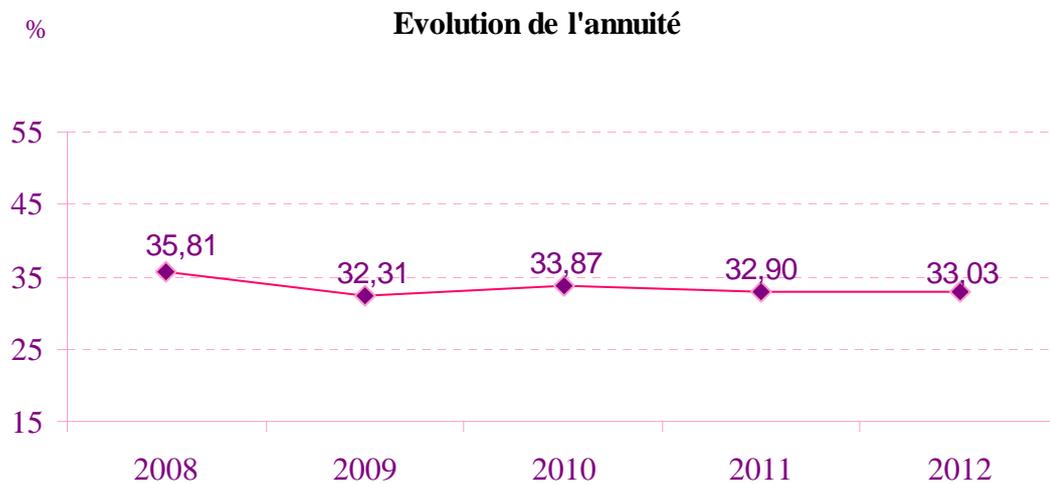
II.2.(B) Annuité d'emprunts (budget principal)

a. Poids de l'annuité



Le poids de l'annuité est égal au rapport entre le montant de l'annuité et les recettes réelles de fonctionnement.

b. Evolution de l'annuité



c. Répartition frais financiers / remboursement en capital

	Frais financiers nets produits de swaps déduits	Capital désendettement inclus	TOTAL
2008	12,74	23,07	35,81
2009	8,55	23,76	32,31
2010*	8,26	25,61	33,87
2011	8,71	24,19	32,90
2012	8,33	24,70	33,03

* Avec Eaux pluviales et désendettement de 1,5 M€

Le montant des frais financiers comprend les intérêts payés, les ICNE et les charges financières dues au titre des swaps, minorées des produits financiers reçus grâce aux swaps.

II.2.(C) Indicateurs (budget principal)

a. Taux Moyen Pondéré (TMP)



Le taux moyen pondéré représente le rapport entre les frais financiers acquittés au cours de l'année et l'encours de dette au 1er janvier de l'année.

Le montant des frais financiers comprend les intérêts payés, les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et les charges financières dues au titre des swaps, minorées des produits financiers reçus grâce aux swaps.

Le TMP 2012 à 3,1 % reflète les bas niveaux de taux variables enregistrés depuis 2010.

b. Durée de Vie Moyenne (DVM)

Durée de Vie Moyenne de la dette (DVM)



La Durée de Vie Moyenne (DVM) de la dette représente le temps nécessaire pour que les banques auprès desquelles la Ville a emprunté des fonds récupèrent le montant des capitaux prêtés. Elle reflète donc le rythme d'amortissement du capital. Ainsi, plus l'amortissement est rapide et plus la DVM est courte.

La Ville est très attentive à l'impact de sa gestion active de dette sur la DVM.

c. Ratio "capacité de désendettement"

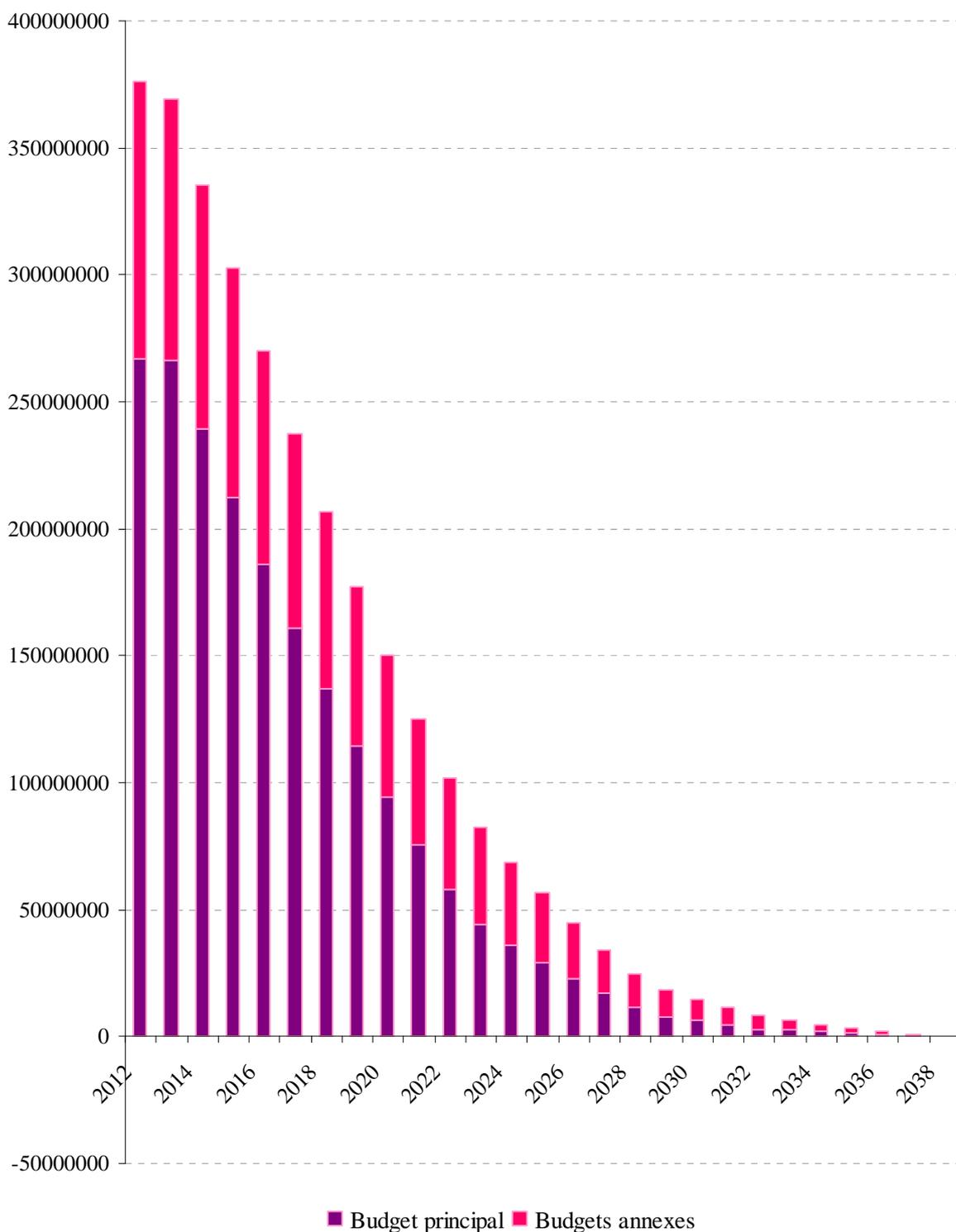
Ce ratio mesure la durée en années que mettrait la Ville à se désendetter si elle consacrait la totalité de son épargne brute au remboursement en capital.

La capacité de désendettement résulte donc du rapport entre l'épargne brute et l'encours au 31 décembre de l'année.

Années	Epargne de gestion	Frais financiers nets	Epargne brute	Encours de dette	Capacité de désendettement
2008	36,18	12,74	23,44	274,04	11,69
2009	41,07	8,55	32,52	274,10	8,43
2010	42,64	8,26	34,38	272,57	7,93
2011	44,34	8,71	35,63	269,11	7,55
2012	42,56	8,33	34,23	267,01	7,80



II.2.(D) Profil d'extinction de la dette



Le profil d'extinction de la dette permet d'avoir un aperçu, à un moment donné (31 décembre 2012), de l'évolution de l'encours en fonction des prévisions d'amortissement des emprunts, jusqu'à la dernière échéance.

Tous budgets confondus, la dette s'amortit selon un rythme très régulier jusqu'en 2038.

Le capital de l'emprunt obligataire, en principe remboursé in fine à 10 ans, a été ici pris en compte à hauteur de 980 K€ par an entre 2013 et 2022.





II.2.(E) Evolution de l'endettement consolidé

En millions d'euros	CA 2008 au 31/12	CA 2009 au 31/12	CA 2010 au 31/12	CA 2011 au 31/12	CA 2012 au 31/12
Budget Principal	274,04	274,10	272,57	269,11	267,01
Budgets Annexes	98,30	105,87	104,88	99,85	108,88
Stationnement *	47,81	45,85	54,33	52,09	49,81
Activités Economiques	16,32	25,36	26,81	25,87	37,24
Locaux culturels	18,62	18,45	17,64	16,75	16,91
Self Clemenceau	0,22	0,21	0,20	0,16	0,14
Teisseire-Jeux Olympiques	1,77	1,75	1,09	0,40	0,38
Mistral-Eaux Claires	0,05	0,05	0,05	0,04	0,04
Cuisine centrale	3,60	4,49	4,75	4,54	4,36
Parkings en régie <i>(pour mémoire)</i>	9,91	9,71	0,00	0,00	0,00
Total budget principal et budgets annexes	372,34	379,97	377,45	368,96	375,88
Total report d'emprunts budgets annexes (perçus début 2013)	0,00	0,00	0,00	6,98	0,00
Total budget principal, budgets annexes et report d'emprunt	372,34	379,97	377,45	375,94	375,88

* La dette en cours au 31/12/2010 sur le budget Parkings en Régie est transférée sur le budget Stationnement à la date du 31/12/2010, pour 9,49 M€.

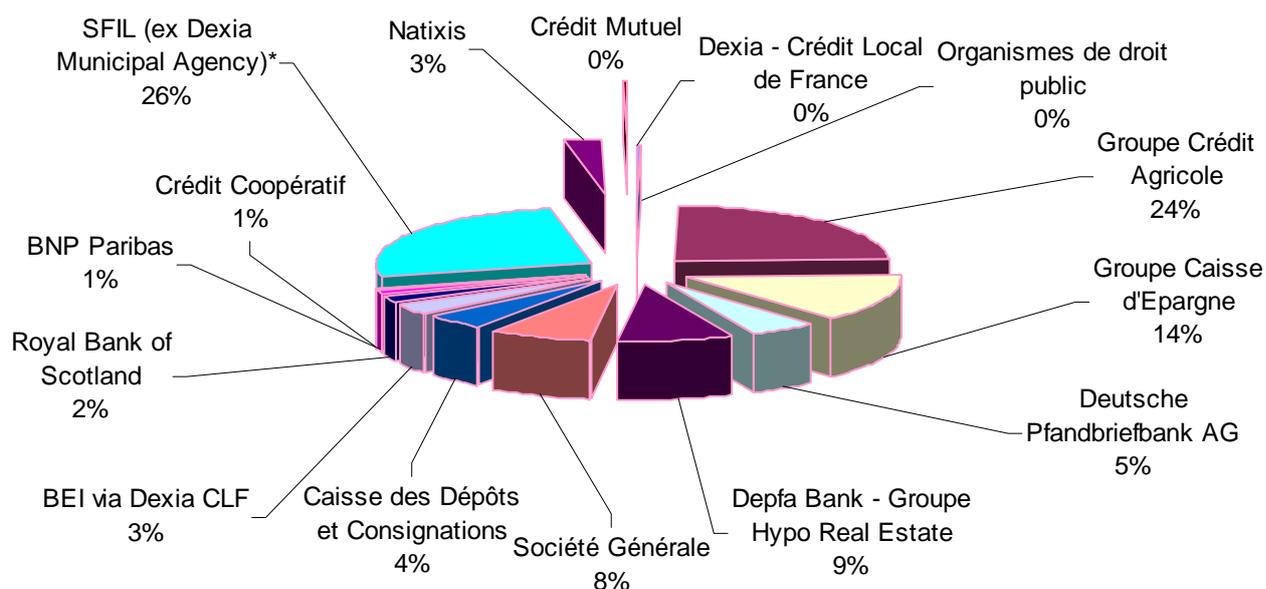


II.2.(F) Répartition par prêteur

Prêteurs	Encours consolidé au 31.12.2012	%	Rappel au 31.12.2011
Dexia - Crédit Local de France	1 021 138,51	0,27%	26,98%
Groupe Crédit Agricole	90 521 979,32	24,08%	24,86%
Groupe Caisse d'Epargne	52 225 419,93	13,89%	13,97%
Deutsche Pfandbriefbank AG	19 500 000,00	5,19%	2,71%
Depfa Bank - Groupe Hypo Real Estate	31 999 891,14	8,51%	9,74%
Société Générale	29 407 545,15	7,82%	8,59%
Caisse des Dépôts et Consignations	16 890 364,86	4,49%	4,94%
BEI via Dexia CLF	11 708 121,61	3,11%	3,33%
Royal Bank of Scotland	8 645 628,52	2,30%	2,44%
BNP Paribas	4 261 559,78	1,13%	1,30%
Crédit Coopératif	2 400 000,00	0,64%	0,70%
SFIL (ex Dexia Municipal Agency)*	96 161 864,77	25,58%	0,00%
Natixis	9 800 000,00	2,61%	0,00%
Crédit Mutuel	1 270 891,37	0,34%	0,40%
Organismes de droit public	66 539,68	0,02%	0,02%
Total Général tous budgets	375 880 944,64	100,00%	100,00%

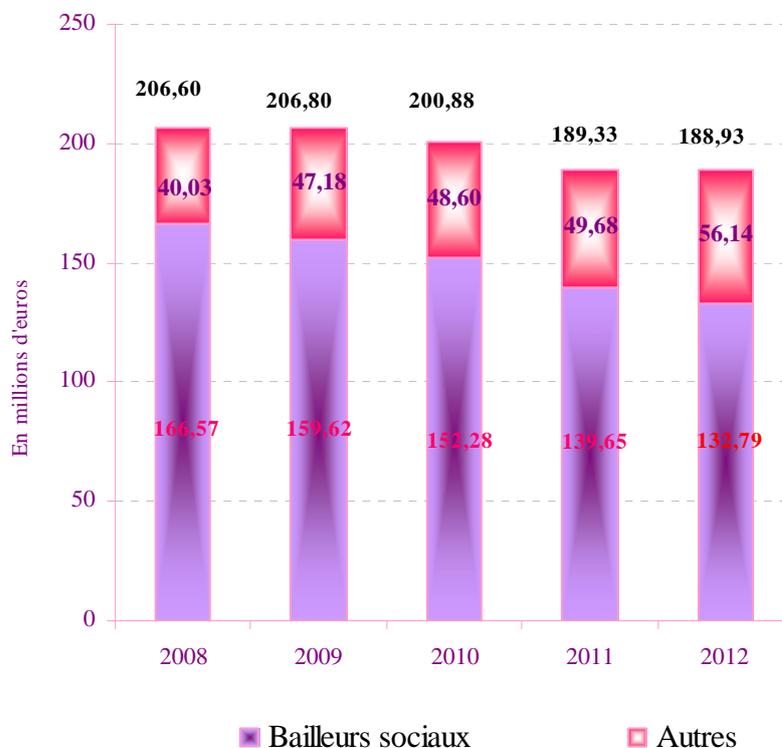
* La Société de Financement Local (SFIL) est une banque publique détenue à 75% par l'État, à 20% par la Caisse des Dépôts et Consignations et à 5% par La Banque Postale.

Depuis le 31 janvier 2013, la SFIL gère les emprunts inscrits au passif de Dexia Municipal Agency (devenu la Caisse française de financement local) tandis que Dexia Crédit Local continue de gérer les emprunts inscrits à son passif.



II.3. GARANTIES D'EMPRUNTS

II.3.(A) Evolution des garanties d'emprunts de 2008 à 2012



II.3.(B) Répartition des garanties d'emprunts par organisme bénéficiaire

Répartition générale CA 2012			Répartition par organisme de logement social pour CA 2012			Répartition par organisme satellite pour CA 2012		
Organisme	montant	%	Organisme	montant	%	Organisme	montant	%
Bailleurs sociaux	132,79	70,28%	ACTIS	90,88	68,44%	CCAS	17,12	34,73%
Organismes satellites	49,30	26,10%	SAIEM Grenoble Habitat	28,16	21,21%	INNOVIA	25,96	52,64%
Autres organismes	6,84	3,62%	SDH	4,02	3,03%	Régie des eaux	1,28	2,60%
			Ste Nation Immobilière	1,84	1,39%	SEM Alpexpo	0,23	0,47%
			Autres	7,88	5,94%	SPLA SAGES (Ex SEM SAGES)	2,65	5,37%
						SEM Minatec	2,07	4,19%
TOTAL	188,93	100%		132,79	100%		49,30	100,00%

II.4. PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN 2012

II.4.(A) Commission Vie urbaine et développement durable

Libellé de l'opération	CA 2012 (dépenses brutes)
Voirie	3 963 802
Cœur de Ville / Cœur d'Agglo	2 961 130
<i>dont Espaces publics stratégiques et Centre Ville</i>	382 679
<i>dont Quais de l'Isère</i>	2 070 835
<i>dont Espaces public Ligne E (cf. Accompagnement Tramway)</i>	388 852
Espaces verts	865 173
Ravalements de façades (tous secteurs)	74 443
ZAC Teisseire-Jeux olympiques	527 972
ZAC Blanche Monier	609 378
ZAC Vigny Musset	1 000 000
Bastille	332 392
Travaux d'accessibilité	262 290
Gestion immobilière Patrimoine Ville*	243 450

*dont 56 827 € pour le Forum

II.4.(B) Commission Culture, Sport, Education, Jeunesse

Libellé opération	CA 2012 (dépenses brutes)
Ecole Beauvert	4 458 930
Plan Ecoles et restaurants scolaires	1 955 625
Musée de Grenoble	802 184
Réhabilitation Ecole Anatole France	642 952
Plaine des Sports Tennis	405 715
Réhabilitation piscine Chorier Berriat	357 674
Travaux du CRR	335 937
Démolition travée du CNAC	305 707



II.4.(C) Commission Solidarité

Libellé de l'opération	CA 2012 (dépenses brutes)
Renouvellement urbain	3 685 524
<i>dont secteur Villeneuve - Village olympique</i>	<i>1 367 714</i>
<i>dont secteur Mistral</i>	<i>1 417 535</i>
<i>dont secteur Teisseire</i>	<i>638 291</i>
<i>dont secteur Chatelet</i>	<i>186 960</i>
<i>dont secteur Jouhaux</i>	<i>75 024</i>
Logement : réhabilitations, constructions logement social neuf, logement spécifique	1 974 208
Relations aux habitants : Fct des antennes, entretiens, aménagements, interventions d'urgence et Travaux de proximité	625 896
Proximité : Relations aux Usagers (accueil public, cimetières, élections)	87 670
Tranquillité Publique et Police Municipale : locaux P M et réseau radio numérique	396 588

II.4.(D) Commission Développement Economique, Insertion

Libellé opération	CA 2012 (dépenses brutes)
Activité économie	
Presqu'île	7 492 222
Bouchayer Viallet	1 200 000
Minatec	283 856
CPER	852 500
Opération Campus	372 600
Pôle de compétitivité	986 018
Pôle Santé Cancéropole	118 595
FISAC Centre Ville + Tram	152 598
Bourse du Travail	25 561
ARTIS	100 000
Maison du tourisme	14 666
TASDA	96 000
Politique Relations internationales	
Maison de l'international	226 937
Travaux de maintenance	86 484

N.B. : dont 4,5 M€ Presqu'île subventionnés par la Région et 0,7 M€ par la Métro.



II.4.(E) Commission Finances, Administration Générale, Ressources Humaines

Libellé de l'opération	CA 2012 (dépendances brutes)
Patrimoine Municipal	6 458 137
<i>dont Réhabilitations et Constructions</i>	3 758 168
<i>dont Travaux de maintenance</i>	2 464 657
<i>dont Contrats de maintenance, Sécurité réglementaire et Accessibilité</i>	235 312
Systèmes d'information et de télécommunication	2 352 395

II.5. BUDGETS ANNEXES

II.5.(A) Stationnement

En millions d'euros	CA 2011	CA 2012
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	11,50	7,80
Dépenses de gestion	6,38	1,26
Epargne de gestion	5,12	6,54
ANNUITE DE LA DETTE		
	4,12	4,20
Frais financiers nets	1,88	1,89
Remboursement en capital	2,24	2,31
Epargne nette	1,00	2,34
INVESTISSEMENT		
Recettes	0,54	0,28
Emprunt	0,00	0,03
Autres recettes	0,54	0,25
Dépenses	7,72	1,01
Résultat avant affectation	-6,17	1,61
Solde d'exécution antérieur	7,55	1,38
Résultat cumulé hors reports	1,38	2,98
Reports en recettes	0,03	0,00
Reports en dépenses	0,16	0,05
Résultat cumulé	1,25	2,93



En 2012, les produits des horodateurs ont été transférés au budget principal, d'où une baisse importante des recettes de ce budget annexe. Les principales recettes correspondent désormais aux produits de l'exploitation des parkings en Délégation de Service Public (DSP), avec un montant total de redevances perçues d'environ 2,4 M€

Les autres principaux postes de recettes de fonctionnement concernent les produits exceptionnels de gestion courants (289 K€), les produits relatifs aux parcs en enclos (environ 800 K€), les locations (64 K€) et une subvention du budget principal de 4,2 M€

Les dépenses de fonctionnement concernent les parkings silo et les parcs en enclos (110 K€). Les taxes foncières constituent un poste important mais dont l'essentiel est reversé par les délégataires en charge des parkings.

En 2012, l'activité du stationnement sur voirie (les dépenses : charges d'exploitation et charges du personnel du contrôle du stationnement et les recettes : horodateurs et droits de place) a été transférée au budget principal.

Le budget annexe stationnement regroupe désormais tous les parkings en ouvrage.

Les principales dépenses en investissement concernent les opérations de démolition et de reconstruction des silos 3 4 5 VN (856 K€) et les travaux sur le silo Arlequin (12 K€).

Une délibération du Conseil municipal en date du 19 décembre 2005 autorise le remboursement par le Budget annexe Stationnement au profit du Budget principal d'une subvention versée par ce dernier entre 1998 et 2001 au titre du rachat du crédit-bail du parking Schuman. Cette même délibération fixe les modalités ainsi que l'échéancier prévisionnel des versements.

A l'occasion des écritures de clôture de l'exercice 2012, la Trésorerie municipale conteste les modalités jusque-là acceptées et appliquées pour ce remboursement annuel et le rejette.

Ainsi, les dépenses de la section d'exploitation du Budget annexe Stationnement sont, en 2012, minorées de 1,152 M€ et le résultat cumulé majoré de ce même montant.

Ce remboursement sera donc réalisé à l'occasion du vote de la DM n°1/BS de l'exercice 2013.



II.5.(B) Activités économiques

En millions d'euros	CA 2011	CA 2012
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	6,27	4,53
Dépenses de gestion	2,45	2,23
Epargne de gestion	3,82	2,30
ANNUITE DE LA DETTE		
	2,07	2,30
Frais financiers nets	1,12	0,89
Remboursement en capital	0,95	1,41
Epargne nette	1,74	0,00
INVESTISSEMENT		
Recettes	1,34	13,34
Emprunt	0,02	12,81
Autres recettes	1,33	0,53
Dépenses	7,69	6,27
Résultat avant affectation	-4,61	7,07
Solde d'exécution antérieur	-0,52	-5,12
Résultat cumulé (hors report)	-5,12	1,95
Reports en recettes	6,55	0,00
Reports en dépenses	0,58	0,42
Résultat cumulé	0,85	1,52

Le budget annexe Activités Economiques retrace en dépenses les charges de fonctionnement des locaux (2,38 M€comprenant taxes foncières, charges d'entretien, fluides, frais financiers,...) et en recettes les loyers et les redevances perçus auprès des usagers, soit 4,22 M€en 2012.

Les opérations d'investissement les plus importantes sont notamment l'achat de terrain Allibert (3,025 M€ dernière échéance), la rénovation d'ALPEXPO (2,48 M€ en 2012), les travaux de réhabilitation de CEMOI (0,13 M€en 2012) ainsi que ceux concernant le Marché d'Intérêt National (0,16 M€en 2012).

Pour financer ces dépenses d'investissement, le recours à l'emprunt a été de 12,97 M€en 2012 dont 6,55 M€(6 553 423 €) de report 2011.



II.5.(C) Locaux culturels

En millions d'euros	CA 2011	CA 2012
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	1,70	1,70
Dépenses de gestion	0,09	0,06
Epargne de gestion	1,61	1,64
ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers nets	0,48	0,47
Remboursement en capital	0,89	0,92
Epargne nette	0,24	0,24
INVESTISSEMENT		
Recettes	0,37	1,53
Emprunt	0,00	1,08
Autres recettes	0,37	0,45
Dépenses	0,32	2,17
Résultat avant affectation	0,29	-0,39
Solde d'exécution antérieur	0,53	0,82
Résultat cumulé (hors reports)	0,82	0,43
Reports en recettes	0,34	0,00
Reports en dépenses	0,07	0,09
Résultat cumulé	1,09	0,33

Le budget annexe Locaux Culturels retrace en dépenses les travaux d'amélioration du bâtiment de la MC2 dont la gestion a été confiée à un EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) associant la ville de Grenoble, l'État, la Région et le Département. En 2012, ces travaux s'élèvent à 78 112 €

En recettes, un loyer versé par le gestionnaire est perçu par la Ville. Le montant de ce loyer a été maintenu à l'identique en 2012, soit 1,7 M€

Par ailleurs, ce budget intègre depuis 2008 les opérations liées à la Salle de Musiques Amplifiées. Les travaux menés en 2012 pour cet équipement ont été de 2,1 M€

II.5.(D) Self Clémenceau

En milliers d'euros	CA 2011	CA 2012
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	1,05	1,06
Dépenses de gestion	0,97	1,01
Epargne de gestion	0,08	0,05
ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers nets	0,00	0,00
Remboursement en capital	0,04	0,04
Epargne nette	0,04	0,01
INVESTISSEMENT		
Recettes	0,00	0,02
Emprunt	0,00	0,02
Autres recettes	0,00	0,00
Dépenses	0,11	0,03
Résultat avant affectation	-0,07	0,00
Solde d'exécution antérieur	0,10	0,03
Résultat cumulé (hors reports)	0,03	0,03
Reports en recettes	0,02	0,00
Reports en dépenses	0,01	0,02
Résultat cumulé	0,04	0,01

Ce budget annexe retrace les activités de restauration administrative du Self Clémenceau à destination, principalement, des agents de la Ville, et d'autres établissements.

En 2012, on constate une augmentation des recettes de gestion (+ 6%), qui reste cependant inférieure à l'augmentation des dépenses. L'épargne de gestion passe donc de 81 979 € à 49 923 €

Le remboursement des annuités de la dette reste stable.

Les travaux de rénovation du self ayant pris fin en 2011, les dépenses d'investissement s'élèvent à 25 403 € contre 107 528 € en 2011 et consistent en l'achat de matériels.

Recettes de Gestion (K€)	CA 2011	BP 2012	CA 2012	CA 2012/ CA 2011
Paiement des usagers	278,16	290,00	305,51	10%
Contribution ville	499,20	500,00	500,00	0%
Contribution autres employeurs	96,17	123,26	83,67	-13%
Facturation plateaux repas	94,48	110,00	140,26	48%
Total	968,02	1 023,26	1 029,44	6%



II.5.(E) Teisseire – Jeux olympiques

En millions d'euros	CA 2011	CA 2012
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	0,00	0,00
Dépenses de gestion	0,00	0,00
Epargne de gestion	0,00	0,00
ANNUITE DE LA DETTE	0,70	0,02
Frais financiers nets	0,01	0,00
Remboursement en capital	0,70	0,02
Epargne nette	-0,70	-0,02
INVESTISSEMENT		
Recettes	0,15	0,19
Emprunt	0,00	0,00
Autres recettes	0,15	0,19
Dépenses	0,32	0,72
Résultat avant affectation	-0,88	-0,55
Solde d'exécution antérieur	1,89	1,01
Résultat cumulé hors reports	1,01	0,46
Reports en recettes	0,00	0,00
Reports en dépenses	0,00	0,00
Résultat cumulé	1,01	0,46

Les dépenses sont constituées de travaux d'aménagement des surfaces (698 409 €) et d'achats d'études (25 732 €).

Les recettes correspondent à des remboursements de frais (72 311 €) et participations (121 996 €) des promoteurs.

Une particularité des budgets annexes de ZAC est d'exécuter en fonctionnement les montants correspondant aux travaux avant de les basculer en fin d'exercice en investissement au titre des stocks constatés.



II.5.(F) Mistral – Eaux claires

En millions d'euros	CA 2011	CA 2012
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	0,00	0,00
Dépenses de gestion	0,00	0,00
Epargne de gestion	0,00	0,00
ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers nets	0,00	0,00
Remboursement en capital	0,00	0,00
Epargne nette	0,00	0,00
INVESTISSEMENT		
Recettes	1,36	0,17
Emprunt	0,00	0,00
Autres recettes	1,36	0,17
Dépenses	0,66	0,14
Résultat de l'exercice	0,69	0,03
Solde d'exécution antérieur	-0,77	-0,08
Résultat cumulé (hors reports)	-0,08	-0,05
Reports en recettes	0,00	0,00
Reports en dépenses	0,00	0,00
Résultat cumulé	-0,08	-0,05

Créé en 2005 dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la ZAC Mistral-Eaux Claires, ce budget porte principalement sur l'amélioration du cadre de vie dans le respect des principes énoncés par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Les dépenses 2012 (0,14 M€) ont permis principalement de poursuivre d'une part les travaux de viabilisation sur le secteur Foncière - Rhin et Danube et d'autre part de préparer la démolition de l'école élémentaire Mistral.

Les recettes (0,17 M€) correspondent en 2012 à des soldes de subventions des différents partenaires au titre des travaux Ampère 2 et 3 (ANRU, Conseil Régional, FEDER).

Une particularité des budgets annexes de ZAC est d'exécuter en fonctionnement les montants correspondant aux travaux avant de les basculer en fin d'exercice en investissement au titre des stocks constatés.



II.5.(G) Cuisine centrale

En millions d'euros	CA 2011	CA 2012
FONCTIONNEMENT		
Recettes de gestion	5,67	5,76
Dépenses de gestion	5,29	5,42
Epargne de gestion	0,38	0,34
ANNUITE DE LA DETTE		
Frais financiers nets	0,15	0,15
Remboursement en capital	0,21	0,22
Epargne nette	0,01	-0,03
INVESTISSEMENT		
Recettes	0,00	0,06
Emprunt	0,00	0,04
Autres recettes	0,00	0,01
Dépenses	0,04	0,04
Résultat avant affectation	-0,02	-0,02
Solde d'exécution antérieur	-0,04	-0,06
Résultat cumulé (hors reports)	-0,06	-0,08
Reports en recettes	0,04	0,00
Reports en dépenses	0,02	0,02
Résultat cumulé	-0,04	-0,10

Ce budget annexe retrace depuis 2009 les dépenses et recettes d'exploitation de la nouvelle Cuisine centrale. Ses activités regroupent principalement la restauration scolaire, mais également la confection et la livraison de repas aux centres de loisirs, crèches et personnes âgées, dans le cadre d'une convention avec le CCAS.

L'année 2012 est marquée par la prise en charge des repas à leur coût "réel". Les recettes des restaurants scolaires sont désormais perçues au budget principal et la subvention d'équilibre disparaît au profit d'un remboursement de frais par la collectivité de rattachement. L'augmentation du nombre de repas servis a permis de diminuer les coûts fixes (fluides, frais de personnel,...). La hausse des dépenses par rapport à 2011 s'explique par le remboursement au budget principal de frais de structure, pour un montant de 193 539 €

Le remboursement des annuités de la dette reste stable.

Les dépenses d'équipement sont légèrement en hausse par rapport à 2011, elles passent de 35 396 € à 42 637 € et concernent principalement l'acquisition de matériels.



